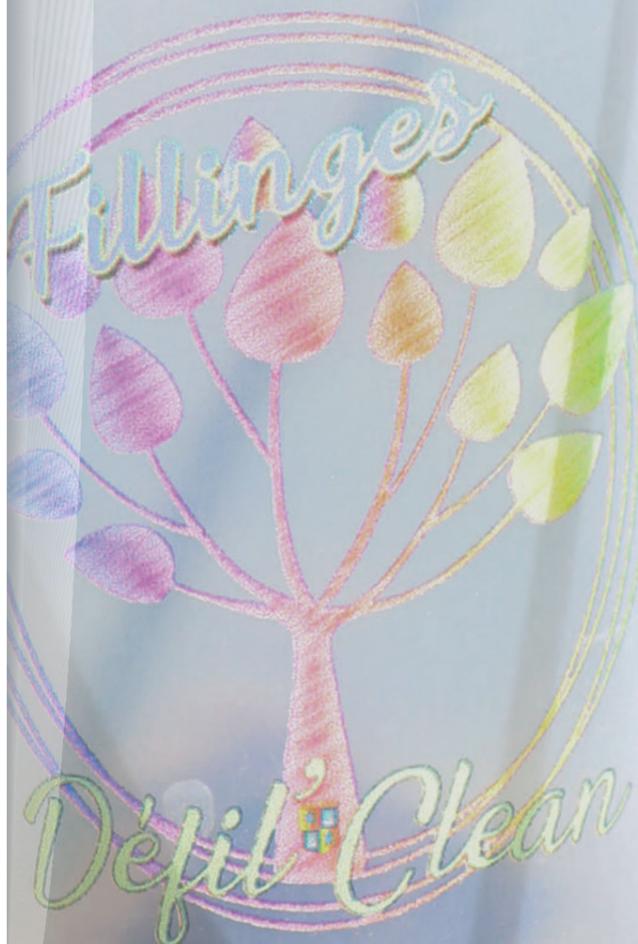


# Fillinges

bulletin d'informations municipales

JUILLET 2021

- P.2 > **Édito**
- P.3 > **Travaux**  
Travaux dans la commune
- P.5 > **Environnement**  
Défil'Clean
- P.6 > **Vie locale**  
Marché de Noël
- P.9 > **Vie des enfants**  
Fill'ous
- P.11 > **Vie associative**  
Chloro'fill
- P.16 > **Vie sociale**  
CCAS face à la pandémie
- P.17 > **Vie quotidienne**  
Nouveau site internet
- P.18 > **Budget**
- P.20 > **Rencontres**  
Vision plus opticien
- P.21 > **Intercommunalité**



# Chers amis fillingeoises et fillingeois,



Vivre ensemble, c'est l'essence même du projet communal. Et c'est la préoccupation principale de votre équipe municipale. Cette idée est au cœur de chaque sujet que l'action communale aborde.

L'urbanisme, son évolution, les décisions d'autorisation de constructions nouvelles qui bien-sûr bousculent notre paysage, nos habitudes, de nouveaux habitants à connaître, de nouvelles relations à établir, faire comprendre à ceux qui arrivent nos manières de vivre fillingeoises, tout cela demande un effort, une démarche d'attention portée à l'autre. Cette même nécessité s'impose à ceux qui construisent et ceux qui par la suite s'installeront à Fillings. Pour les premiers, comprendre que le gain financier maximum ne peut constituer l'unique objectif. Il est plus qu'impératif que la décision d'autorisation soit attentive au voisinage et à la qualité de vie qui suivra l'établissement du bâtiment. Pour les seconds, ceux qui viennent habiter, ils doivent entendre qu'un village, qu'une communauté se sont formés avec le temps, que des habitudes de vie se sont établies. Ils leur est donc nécessaire de fournir un effort d'adaptation. Ce ne peut être que dans cette démarche d'efforts partagés que l'évolution de notre communauté Fillingeoise pourra être bénéfique et profitable à tous. Quant à moi Maire de la commune il m'appartient d'arbitrer, de trancher en m'efforçant de répondre en concertation avec les membres de la commission d'urbanisme et en dialogue avec les habitants, à tous ces éléments et aux exigences de la loi de notre pays. Cette loi nous impose aujourd'hui d'atteindre un quota de 25% de notre parc de logements en logements sociaux. (Loi SRU\*) et de limiter dans le même temps la consommation des terres agricoles et naturelles. Autrement dit accueillir plus de gens (notamment de condition modeste) sur moins de surface au sol. (loi NOTRe\*\* et ALLURE\*\*\*). Bien-sûr tout cela peut et doit faire l'objet de débats, et si l'on peut vouloir que la loi évolue, dès lors qu'elle est en vigueur, elle s'impose à nous. Alors, qu'arrive-t-il si le maire et son conseil décident de ne pas obéir à ces lois ?

Qu'à tout le moins les choses soit claires, sans être parfait (qui peut le prétendre ?), mon engagement au service de la commune s'enracine dans une conviction républicaine profonde, le respect de la loi m'est un impératif fondateur de la république même si celle-ci ne me paraît pas totalement satisfaisante. Mais au-delà, de cette éthique, si notre commune qui aujourd'hui est très largement en dessous de ce quota ne fait pas démonstration de mettre en place les solutions et décisions qui la conduiront à combler progressivement, à son rythme ce retard, l'autorité préfectorale peut imposer par préemption, des constructions, se substituer au maire en terme d'autorisation et exiger que la commune finance la partie foncière de l'opération. Autrement dit nous retire l'opportunité d'adapter au mieux, de maîtriser au mieux le développement inéluctable de notre village. Que vaut-il mieux ? Répondre à une obligation avec la possibilité d'adapter la réponse à nos attentes, à la personnalité de notre village, ou, confier notre avenir à une décision administrative froide et uniquement soucieuse d'objectifs chiffrés, prise par des gens qui jamais ne vivront à Fillings. Vous l'avez compris j'ai

fait mon choix et je l'assume, nous devons rester maître de notre destin, mais sans vous, sans le dialogue avec vous (pourvu qu'il soit respectueux pour chacun), sans la bonne volonté mise par tous pour faire naître le bien vivre ensemble rien ne nous est possible. C'est certain, l'évolution naturelle de notre village vers un futur de qualité réclame l'engagement de tous.

Bien vivre ensemble c'est aussi tout un ensemble de petites choses auxquelles il nous est demandé à tous d'être participants. Participer à la vie communale, voilà qui concourt bien plus à l'ambiance d'un village que la forme de nos maisons. Fillings est un village qui est reconnu pour son goût pour la fête et l'action commune. Cela n'est pas un acquis c'est comme un feu qu'il faut entretenir. Participer aux décisions électorales, soutenir de sa présence au moins, les associations qui organisent des manifestations, notre association de parents d'élèves, notre orchestre, notre club de foot, notre comité des fêtes, nos associations de hameaux, notre club des anciens, j'en oublie il y en a tant...

Participer c'est aussi et surtout dans sa vie quotidienne être attentif à la présence des autres, maîtriser sa vitesse en voiture près des maisons des autres, veiller à ne pas importuner les autres à toutes heures du jour et de la nuit par une musique trop forte, des engins de travaux ou d'entretien assourdissants en dehors des moments autorisés, veiller à ne pas laisser son chien faire ses besoins là où jouent les enfants des autres, là où les agriculteurs s'efforcent de faire pousser pour nous les ingrédients de notre alimentation. C'est peut-être aussi vaincre sa peur pour se faire vacciner afin que notre vie à tous puisse reprendre un aspect plus serein...

Participer au bien vivre ensemble c'est encore s'efforcer de faire vivre les commerçants les artisans du village et des alentours, entretenir avec eux, les voisins, les passants, des relations empreintes de respect d'éducation et de politesse, c'est éduquer nos enfants dans la bonne compréhension de l'importance de ces petits riens qui changent tout. C'est enfin élargir un peu plus chaque jour le cercle de ce que l'on appelle les autres. Car les autres se sont aussi les animaux, les arbres, les fleurs et tout ce qui vit autour de nous, avec nous, sans eux rien ne serait plus vivable. Là encore c'est autant collectivement qu'individuellement que nous pourrons relever ce défi devenu condition indépassable de notre avenir.

Ce petit journal s'efforce de vous rendre compte des efforts faits par votre commune et ses habitants dans ce sens et nous appelle à renforcer notre conviction du bienfondé d'un projet à partager.

Bonne lecture, bel été et au plaisir d'échanger avec vous sur tous ces sujets passionnants !

*Le maire  
Bruno Forel*

\* Solidarité et Renouvellement Urbain

\*\* Nouvelle Organisation Territoriale de la République

\*\*\* Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

**Visionner la  
cérémonie  
des vœux  
revisitée**



**Rédaction :**

Le conseil municipal  
et le service communication

**Directeur de la publication**

Bruno Forel

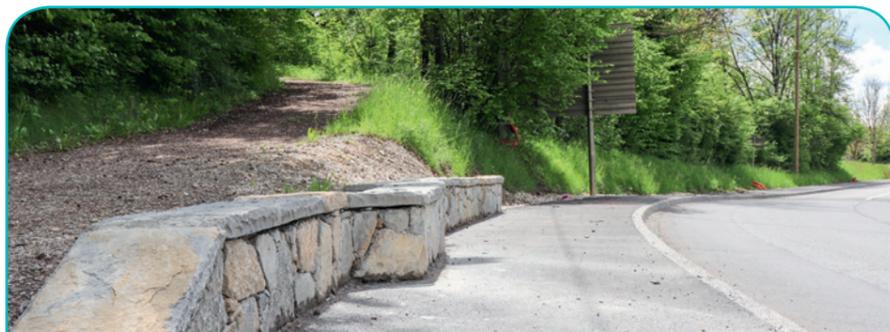
Juin 2021

**Mise en page et impression :**

Imprimerie Uberti-Jourdan

# Travaux dans la commune

Toute l'année n'est pas seulement rythmée par de gros chantiers. En effet, des travaux de sécurisation, d'aménagements, de rénovation, viennent ponctuer la vie de la commune et notamment celle des agents des services voirie et bâtiment, qui assurent une bonne partie de ces chantiers.



### Trottoir route des Vallées

Coût global

- 91 712 € (Colas)
- 1340 € - Muret réalisés par nos soins

Subvention du Département, produit des amendes de police relatives à la sécurité routière : 52 000 €



### Local voirie

Création d'un bureau et remise aux normes des vestiaires et sanitaires pour les équipes voirie et espaces verts.

Coût global : 66 870 €



### A venir

Pour un aspect moins « autoroutier », la glissière métallique du Pont de Fillinges sera prochainement changée de part et d'autre du pont. Un muret pour la retenue des véhicules légers, en béton extrudé, sera créé pour faire office de séparateur entre la chaussée et le trottoir.



### Route de Malan

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée du hameau de Mijouët, une glissière de sécurité a été remplacée par un trottoir. Les agents du service voirie ont récupéré cette glissière, qui a été réinstallée route de Malan, en remplacement d'une glissière vétuste.

Coût global : 2100 € de main d'œuvre



### Création d'une salle de réunion

L'ancien local de l'Agence Postale a été transformé en espace de travail pour les adjoints et leurs commissions. Les menuiseries ont été remplacées pour une meilleure isolation. Un Vidéoprojecteur interactif a été installé, qui offre la possibilité d'interagir avec ce qui est projeté.

Coût global : 38 170 €



### Aménagements de voirie route de Mijouët (en cours)

Dans le cadre du chantier des Meulières à Mijouët, nous avons procédé à des aménagements sur la route de Mijouët, entre la Route de la Canche et la route de Chez Pilloux, notamment la reprise du réseau d'eau pluviale et la création d'un trottoir.

Coût global : 432 400 € Maîtrise d'œuvre : 20 930 €  
Subvention du département : 65 000 €



## Des services techniques tout terrains en toutes saisons

**Les agents du service voirie, espaces verts et bâtiments sont les acteurs principaux sur le terrain en matière d'entretien et d'aménagements des espaces publics.**

**En hiver**, c'est plus de 48 km de voirie et approximativement 10 km de trottoir qui sont déneigés par nos services, ainsi que les cours d'écoles et parkings communaux. Les chaussées ne sont plus salées systématiquement pendant l'épisode neigeux, mais font l'objet d'un raclage soigné de la neige, le salage étant effectué après la fin des précipitations, pour lutter contre le verglas. Pour limiter l'impact du sel de déneigement sur l'environnement et la biodiversité, nos saleuses sont équipées de programmeurs qui calculent au gramme près la quantité de sel nécessaire au m<sup>2</sup> et qui s'adaptent également à la largeur de la voirie.

**En été**, nous pratiquons un fauchage raisonné qui garantit aux usagers de la route des conditions de circulation sécurisées. Mais qui répond aussi à d'autres enjeux : la préservation de l'environnement et l'encouragement de la biodiversité.

Côté fleurissement, 1/3 des massifs sont fleuris avec des plantes vivaces. Au fil des années, les plantes annuelles très gourmandes en entretien et en eau sont remplacées par des vivaces, et des arbustes adaptés à la zone de plantation. Pour une irrigation optimale et réaliser des économies d'eau, l'arrosage est effectué, quand cela est possible, par un goutte à goutte.

Le jardin d'hiver créé au hangar technique nous permet de tenir hors gel les plantes méditerranéennes, comme les citronniers, dahlias et canna.



## Parcours au fil de l'eau

**Les tous premiers travaux d'aménagements de l'étang de la Tourne ont commencé en mars 2010, depuis nous avons petit à petit aménagé tout ce lieu de détente, afin de le rendre agréable à tout un chacun.**

Pour continuer à améliorer et valoriser cet espace naturel, la commune s'est tournée vers la Fédération de Haute-Savoie pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique afin d'établir un partenariat et créer un parcours au bord du Foron. Au mois de février 2021 les travaux d'implantation du parcours didactique ont été effectués. Un espace d'accueil des groupes d'enfants a été installé en bord d'étang, la cabane s'inspire des carrelets, construction typique des pêcheurs en bord d'océan. Un ponton bois, accessible aux personnes à mobilité réduite, permet d'être au plus près du plan d'eau. Le bouchon de pêche, élément symbolique du pêcheur, est utilisé dans la signalétique du cheminement du parcours, une table d'orientation, des panneaux d'information et des supports

pédagogiques enrichissent ce parcours dédié à la sensibilisation et à la connaissance des milieux aquatiques : faune, flore, cycle de l'eau, pollution, préservation du milieu naturel.

La balade proposée le long du Foron, est à destination du grand public et accessible aux personnes à mobilité réduite, permet d'appréhender les différents aspects liés à la rivière grâce à des panneaux ludiques (cycle de vie de la truite, chaîne alimentaire, zonation d'Huet, ripisylve).

Les Ateliers Pêche Nature de la Fédération et ses AAPPMA\* y feront de l'initiation pêche auprès du jeune public et permettront d'éveiller ou consolider une conscience écocitoyenne. Les associations environnementales pourront également y faire des animations afin de promouvoir le territoire et ses richesses.

### Financements :

Participation communale 45 039 €

Conseil Départemental 9521 €

Région 107 804 €

Fédération de pêche 52110 €

Coût total du projet : 214 475,59 €



Référent animations Gabriel Locoge  
04 50 46 87 55 - 06 31 60 51 87  
animation@pechehautsavoie.com



# Déchets produits par l'humain, la nature n'en a pas besoin

Cette année la commission environnement vous a proposé Défil'Clean sur tout le mois de mars, nouvelle version de la matinée nettoyage de nos chemins et espaces publics.

La première matinée nettoyage a vu le jour à Fillinges en 2011. Nous préférons ne pas avoir à organiser ce type de manifestation, mais force est de constater que chaque année la collecte est toujours aussi importante. Depuis cette première édition, tous les ans vous êtes nombreux à vous mobiliser pour nettoyer un hameau, des sentiers... de la commune. Dès le lundi 22 février, des sacs et gants ont été mis à disposition à la mairie, pour permettre de collecter les déchets tout au long du mois. Chaque lundi une pesée était faite sur les déchets collectés pendant la semaine par les 60 citoyens volontaires inscrits à la mairie. Nous indiquions sur un totem fabriqué par les services techniques le poids de la récolte. Nous sommes passés de 34kg la première semaine à ...176kg..la deuxième semaine. Puis nous avons dû changer notre graduation du totem pour la 3ème semaine, avec 550kg. Heureux de la mobilisation des citoyens, mais moins pour la quantité de déchets récoltés. Le samedi 27 mars, avec l'autorisation de la préfecture, quant aux règles sanitaires, un ramassage conséquent a encore été fait par certains citoyens, associations, agents de la mairie. Nous avons finalement atteint la tonne.



**Insolite :** pêche à l'aimant. Activité pratiquée par certains « pêcheurs nettoyeurs » des cours d'eau. Un fillingeois bénévole muni d'un aimant puissant a remonté de la Menoge une traverse métallique d'un certain poids.

Une équipe s'est mobilisée sur le parking du Pont de Fillinges, le plus gros nombre de déchets étaient les mégots dans les interstices des pavés. La solution des pavés filtrants a été retenue par souci environnemental et



pour préserver l'infiltration de l'eau dans le sol. Le fait que des milliers de mégots jonchent cette zone est réellement contreproductif, et vont directement polluer la Menoge en contre bas. **1 mégot pollue 500 l d'eau.**

Imaginer notre tristesse devant ce fait. Mais nous n'allons pas en rester là. Un groupe de travail va réfléchir à une campagne de sensibilisation et à un projet afin de récolter au mieux tous ces mégots. N'hésitez pas à revenir vers nous pour des idées.

Cette première édition s'est achevée le samedi 27 mars au kiosque de La Sapinière, pendant cette matinée, des associations se sont mobilisées autour de nous :

- Stand de l'association Fillingeoise Chloro'Fill
- Sensibilisation au tri avec le Sidéfage
- Connaître les plantes invasives, avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Bugey Genevois
- Éviter le gaspillage, avec France Nature Environnement

Ce jour-là, la mairie a aussi mis en valeur le verger communal, par la mise en place de poteaux d'identification pour chaque arbre et effectué une plantation de petits arbres fruitiers vers le cimetière.

La matinée s'est terminée par une remise des prix au plus « productifs » :

- des bénévoles : Bérangère Martin
  - des hameaux : Mijouët
  - des associations : l'Etoile Sportive et la Chasse
- Puis deux prix spéciaux attribués pour l'originalité de la découverte à Jacqueline Guiard et au papa bénévole pour sa pêche à l'aimant dans la Menoge.

Nous remercions les associations, les agents, les membres du conseil et les citoyens soucieux de notre environnement



Retrouvez ici la vidéo de ce premier Défil'clean

# Quand le Père Noël fait un crochet par le Pont de Fillinges

Les odeurs de pain d'épices et de vin chaud au marché de Noël nous ont enfin permis de nous plonger dans l'ambiance de Noël, jusqu'ici balayée par les contraintes sanitaires du moment.

Pour l'Association Écoles & Loisirs, toutes les contraintes sanitaires en vigueur ont rendu impossible l'organisation du traditionnel marché dans la salle des fêtes. Pour remonter un peu le moral des Fillingeois, petits et grands



et des commerçants, la municipalité a apporté un peu de magie le temps d'une soirée. Sur l'esplanade devant les arcades, les premiers stands ont pris place dès 14h, pour être prêts à accueillir les premiers visiteurs à 16h, qui ne se sont pas fait attendre ! Sur place idées cadeaux et gastronomie festive, sans oublier les effluves d'orange et de cannelle sans lesquelles l'ambiance de Noël ne saurait être la même. Aux environs de 17h l'invité vedette du jour est arrivé en calèche sous les yeux émerveillés des enfants, difficile de l'approcher en cette période de pandémie, mais rien ne l'arrête, nous parlons évidemment du Père-Noël ! Malgré un couvre-feu à 20h, à cette période, et les règles sanitaires à respecter, ces quelques heures ont permis de se mettre dans l'ambiance des fêtes de fin d'années.



## Un 8 mai sous le soleil

La commémoration du 8 mai 1945 a pris, cette année encore, une dimension toute particulière, pandémie oblige.



Comme l'année dernière, nous n'étions pas autorisés à commémorer ensemble cette date importante de notre histoire, qui marque la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Accompagné de l'Orchestre d'Harmonie Municipal, des portedrapeaux Claude Paulme et Etienne Gauthier, le Maire Bruno Forel a lu le discours de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants puis a procédé au dépôt des gerbes commémoratives des anciens combattants et de la municipalité.

« 8 mai 1945.

*Par deux fois, l'Allemagne a signé sa capitulation sans condition. Pour l'Europe, la délivrance est là, la guerre est finie. Enfin. Après tant de souffrances*

*et de désolations, après tant d'espérances et de luttes acharnées. Même les épreuves les plus douloureuses ont une fin. Même les tempêtes les dévastatrices s'achèvent.*

*Une joie bouleversée emplit les cœurs, les drapeaux ornent les fenêtres, les embrassades se noient dans la liesse populaire. Derrière les larmes de joie, celles de la peine affleurent. Personne n'oublie les villes ruinées, les vies dévastées, personne n'oublie que l'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Notre monde en fut à jamais changé. La Seconde Guerre mondiale est une rupture pour notre civilisation qui se sait, encore davantage, fragile et mortelle.*

*Soixante-seize ans plus tard, reliés par notre mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons par la pensée et par notre hommage pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi.*

*Pour notre pays, rien ne fut simple, ce combat prit de nombreux visages et la victoire mille chemins. Malgré les ardents soldats de Moncornet, d'Abbeville, des Alpes, de Saumur et tous "ceux de 40", l'ombre de l'occupation, de la division puis de la collaboration a jeté son voile obscur sur la France.*



*Il y a 80 ans, en 1941, les flambeaux de la Résistance brillèrent déjà. Le flot du refus et de l'espérance montait tandis que la répression forgeait son funeste souvenir à Châteaubriant, au camp de Souge ou au Mont-Valérien. La France libre recevait les ralliements des territoires ultramarins et poursuivait son inlassable épopée. Dans les sables de Koufra, elle nouait un pacte avec la victoire et par la voix du colonel Leclerc regardait déjà vers Strasbourg. À l'instar d'Hubert Germain, dernier des compagnons de la Libération, ce fut toute une jeunesse ardente et résistante qui refusa la défaite et l'asservissement, qui refusa de servir les desseins de l'occupant. Tous, ils ont permis à la France de s'asseoir à la table des vainqueurs.*

*Cela fut rendu possible par le combat acharné des armées françaises et des armées alliées, par les Forces Françaises Libres qui jamais ne cessèrent la lutte, par le dévouement des résistants de l'intérieur, par chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement de la France et la négation de ses valeurs. Notre gratitude demeure indéfectible.*

*Entendons les mots de Malraux : "un monde sans espoir est irrespirable". La victoire de 1945 est le succès de l'espérance, mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe. Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante.*

*Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise. »*



## Un «repair café» dans notre village

Un atelier consacré à la réparation d'objets verra prochainement le jour à Fillinges.

Un repair café, littéralement café de réparation, est un atelier consacré à la réparation d'objets et organisé à un niveau local.

Ce concept repose sur la gratuité et l'échange de savoir-faire dans le but de donner une deuxième vie aux objets, tout en passant un moment convivial.

Des bénévoles « couteaux suisse » ou « Mac Gyver » vous attendront pour vous aider et vous expliqueront comment réparer vos objets. Vous pourrez être répar'acteur ou spectateur mais toujours accompagné de votre guide « magicien de la bricole ».

Des outils pourront être mis à votre disposition mais si des pièces de rechanges sont nécessaires à la réparation de votre objet il vous incombera de les fournir.

L'objectif de ce concept est mutualiser ses compétences et d'apprendre à réparer et à partager autour d'un café. Ces lieux sont de formidables outils de cohésion sociale, on s'y rencontre entre personnes de tout âge, milieux sociaux et culturels confondus.

C'est aussi faire un pas de côté par rapport à notre société de gaspillage et de surconsommation. Depuis leur création ils contribuent à la diminution des encombrants et des émissions de CO2.

Et finalement c'est surtout la fierté d'avoir réparé soi-même l'objet que l'on s'apprêtait à jeter ou la lampe de mamie pour laquelle la valeur sentimentale n'a pas de prix.

Afin de faire éclore ce projet nous avons besoin de vous. Si vous êtes intéressés pour devenir bénévoles même de façon occasionnelle vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie. Une rencontre sera organisée afin d'échanger ensemble sur la mise en place du projet.



## La propreté canine, un acte citoyen

Il est très fréquent de voir la nuisance, visuelle comme olfactive, des déjections canines se hisser dans le top 3 lors des consultations citoyennes, juste après les débris divers (papiers, canettes, etc.) et les mégots de cigarettes.

Pour le bien de tous, la commune lance une campagne de sensibilisation sur les nuisances que peuvent occasionner les déjections canines. Même à la campagne ! En effet, les chemins, les trottoirs, les espaces verts et de jeux publics, plus particulièrement les abords des écoles et de la crèche sont parsemés de crottes. Notons que ces lieux sont très souvent fréquentés par les familles et leurs enfants mais pas qu'eux. Si nous adultes, sommes plus vigilants à notre environnement ce n'est pas toujours le cas des enfants et surtout des plus petits pour qui la principale préoccupation est de jouer, se balader. Il serait tout simplement naturel qu'ils puissent le faire sans se confronter aux déjections canines. Les abords des habitations et notamment ceux des collectifs n'échappent pas non plus à cette problématique malheureusement.

Il en est de même en ce qui concerne les terres agricoles et leurs abords. Beaucoup de propriétaires de chien laissent leur animal courir librement sur ces espaces. A savoir,



les déjections canines qui se mêlent au fourrage peuvent transmettre des maladies aux herbivores et entraîner des avortements chez les vaches, de plus ces terres sont l'outil de travail des agriculteurs. Alors, que ces champs soient cultivés ou non, qu'ils soient occupés par du bétail ou non, ils restent des propriétés privées qui doivent être respectées.

Très naturellement, la mairie recueille régulièrement des plaintes de propriétaires terriens et d'utilisateurs des espaces publics concernant ces nuisances.

Par mesure d'hygiène tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, comme des sacs papiers ou compostables, au ramassage des déjections de son animal pour ensuite les jeter à la poubelle. Vous trouverez à la fin de cet article des sites marchands proposant ces produits. Il est également possible de trouver des endroits plus appropriés comme les chemins en forêt, moins fréquentés ou certains chemins de promenade afin que votre animal puisse faire ses besoins sans souiller les espaces cités auparavant.

Pour rappel, en cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe.

Merci d'avance pour votre sens de la responsabilité et votre bienveillance.

**Je respecte mon chien, je respecte mon village**

Site marchands :

[www.sepratik.com](http://www.sepratik.com)

[animo-boutik.com](http://animo-boutik.com)

[www.maxizoo.fr](http://www.maxizoo.fr)

[www.morinfrance.com](http://www.morinfrance.com)

## Réunions de hameaux

Nous avons proposé dans notre programme et dans la dernière édition du Fillinges Info, la mise en place de réunions de hameaux. L'objectif est de permettre aux élus de présenter les projets de la commune et de répondre aux questions relatives au hameau de chaque Fillingeois et surtout de pouvoir vous écouter.

La crise sanitaire ne nous a pas permis d'organiser ces rencontres aux dates prévues, voici le nouveau calendrier :

Jeudi 16 septembre

Juffly/ Malan/Grand Noix, salle du Môle

Mercredi 10 novembre

Mijouët/Pont Morand/ Chez Mermier, salle de Mijouët

Jeudi 6 janvier

Pont de Fillinges/Bourguignon/Sous Malan, salle des fêtes

Les dates et lieux seront confirmés sur nos différents supports de communication quelques semaines avant la rencontre.



# Vous reprendrez bien un peu de culture ?

**En janvier 2021 l'Ourse bleue a ouvert ses portes au public.**

Depuis son ouverture en janvier 2021, la médiathèque municipale de Fillinges baptisée « L'ourse bleue » vous accueille et prend le relais de la bibliothèque municipale, qui existait depuis de nombreuses années.

Si vous souhaitez emprunter des documents, une inscription est nécessaire. Comme dans toutes les bibliothèques du réseau Idélire de la CC4R\*, l'inscription est gratuite pour les enfants ; elle est de 12 euros par an pour les habitants de la CC4R, et de 20 euros par an pour les personnes résidant hors de la CC4R.

De nouveaux services sont disponibles à la médiathèque pour les adhérents du réseau Idélire, notamment numériques : les plus de six ans peuvent venir profiter de la salle de travail, de la salle informatique et de la salle jeux vidéo, ou du Wifi public. Une imprimante 3D ainsi qu'un musée numérique feront bientôt l'objet d'animations spécifiques.

Par ailleurs, grâce au réseau Idélire vous pouvez profiter d'un abonnement à la Philharmonie de Paris (Cité de la musique), d'un accès à des films documentaires d'auteurs, à de la musique indépendante et à des jeux vidéo indépendants. Et pour vos enfants, vous pouvez également avoir accès à une application de contes et de musique de qualité pour smartphones et tablettes. Tout ceci en étant simplement inscrit dans l'une des bibliothèques du réseau, par exemple à la médiathèque.

Pour vous proposer un service efficace, la médiathèque de Fillinges peut compter sur une équipe de fidèles bénévoles, d'environ sept personnes, qui s'investissent au quotidien. Ils assurent l'entretien des ouvrages, couvrent les livres et documents divers et préparent les livres pour la « navette Idélire ». En cette période de pandémie, la désinfection et mise en quarantaine des livres ont été rajouté à leur tâches quotidiennes. Lors des visites scolaires des écoliers Fillingeois, les bénévoles accueillent ces lecteurs en herbe.

Si vous aussi vous souhaitez rejoindre nos bénévoles : [mediatheque@fillinges.fr](mailto:mediatheque@fillinges.fr)



La médiathèque vous propose tout au long de l'année un programme d'animations riche, pour enfants, adolescents et adultes. N'hésitez pas à consulter régulièrement l'agenda des bibliothèques sur le site web du réseau Idélire. Renseignements disponibles sur le site web du réseau Idélire à l'adresse : [www.bibliotheque.cc4r.fr](http://www.bibliotheque.cc4r.fr)



## Ramène ta graine !

Dans un monde où tout s'achète, le troc est une solution économique et solidaire pour faire découvrir et partager de nouvelles choses. C'est ainsi que l'idée d'une grainothèque à la médiathèque a germé.

Le concept de grainothèque est basé sur le troc de graines de fleurs, fruits, légumes : vous venez prendre des graines en échange de graines que vous apportez ! Ce système de don contre don n'est pas nécessairement simultané, vous pouvez prendre des graines au moment où vous en avez besoin et rapporter les vôtres quand vous en aurez à partager, après votre récolte par exemple. Après avoir

fait sécher vos graines, présentez-vous à la médiathèque, on vous remettra un sachet pour identifier vos graines et les déposer dans le grainetier.

N'hésitez pas et venez participer à cette nouvelle initiative éco-citoyenne !

Venez découvrir ce nouvel espace de vie et de culture pour tous les publics ! La consultation sur place des journaux, livres et documents est libre et gratuite, aux heures d'ouverture au public :

Mardi de 15h30 à 18h30

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Judi de 15h30 à 18h30

Vendredi de 15h à 19h

Samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Soyez les bienvenu(e)s !

 [mediatheque\\_de\\_fillinges](https://www.instagram.com/mediatheque_de_fillinges)

 Médiathèque Fillinges

\*Communauté de Communes des Quatre Rivières



# Projet : Stop au harcèlement

1 élève sur 5 est victime d'intimidations ou de violences, sous des formes variées, qu'il est parfois difficile à déceler. Partant de ce constat, nous avons répondu à un appel à projet lancé par la Région Auvergne Rhône-Alpes « Stop au harcèlement ».

L'équipe d'animation et les élèves se sont saisis de cette problématique et ont travaillé ensemble sur un projet éducatif de sensibilisation au harcèlement scolaire. Le projet a été initié en 2020, mais la crise sanitaire nous a



contraints à modifier notre planning. Les neufs animateurs impliqués dans ce programme ont suivi une formation sur la gestion du harcèlement en milieu scolaire et périscolaire, dispensée par Nathalie Bogren, consultante en éducation. Chacun d'entre eux est en charge d'une action. La première a débuté en mars, avec Baptiste qui a constitué un groupe de six enfants, qui se sont réunis le jeudi soir de 16h30 à 18h pour préparer une pièce de théâtre, qui sera jouée en fin d'année. Du côté des plus petits Marie-Pierre a travaillé sur le temps de midi, lors d'ateliers sur le travail des émotions et la vie en groupe.

La prochaine étape aura lieu en élémentaire, Christine va réaliser avec les enfants une fresque géante.

## Un numéro vert : le 30 20

Que l'on soit témoin ou victime, parent d'élève ou professeur, un numéro vert gratuit a été mis en place pour signaler et prévenir le harcèlement dans le cadre scolaire. Ce numéro d'urgence est le 30 20. Stop aux brimades !



# Espace détente dans la cour de l'école : zoom sur les cours Oasis

La cour d'école est une « micro-société » qui joue un vrai rôle social dans la vie quotidienne de nos enfants et ne doit donc pas être négligée.

Avec les années, les cours d'école se sont aseptisées, vidées, minéralisées à outrance. Petit à petit, au nom de la sécurité souvent ou de la praticité parfois, les arbres ont disparu et l'herbe qui salissait les pantalons a laissé place au magique sol souple coloré. Les différents acteurs de l'école se sont accommodés de ces aménagements, se concentrant sur d'autres aspects de l'éducation.



Depuis le réchauffement climatique se fait sentir, la chaleur des mois de mai et juin nous questionne sur les températures insupportables dans l'enceinte des écoles.

Pour pallier au plus vite, nous répondons par des climatiseurs portables et des petites pagodes devant les salles de classe. Les saisons passent, les étés se ressemblent et nous pensons à trouver une solution plus durable écologiquement parlant.

Une première étape de re-végétalisation de la cour de la maternelle avait été faite il y a quelques années déjà, mais nous voulons et devons aller plus loin. La commission Enfance Jeunesse se saisit du dossier et amorce une réflexion sur la base des différents problèmes constatés :

- Vétusté du jeu principal
- Chaleur excessive dans les locaux
- Manque d'espaces ombragés
- Minéralisation massive de la cour
- Manque de jeux pour les enfants

Un constat est également dressé: les enfants, en manque de jeu se disputent de plus en plus et la récréation n'est plus un moment de plaisir mais plutôt source de stress (pour les enfants et pour les enseignants).

Au cours de nos recherches nous découvrons les cours Oasis, projet initial de la mairie de Paris qui a pour but de revégétaliser leurs cours d'école. Il s'agit de rénover, repenser, ré-agencer différemment les cours d'école, en collaboration avec tous leurs utilisateurs. Tous les acteurs sont unanimes, les enfants ont besoin d'être en contact avec la nature, lire un livre allongé sur l'herbe, prendre un goûter assis à la fraîcheur d'un arbre...

Un nouveau jeu en bois sera installé pour la rentrée de septembre et trouvera sa place dans la cour de la maternelle. L'entreprise Empreinte est missionnée pour implanter le jeu dans la cour en prenant en compte nos différentes demandes :

- Aménager des espaces avec des sols variés (copeaux, herbe, pas japonais)
- Planter de nouveaux végétaux
- Créer différentes zones selon les activités.

Des stores viendront également prendre position devant chaque baie vitrée du bâtiment et permettront de rafraîchir les classes et le restaurant scolaire. L'espace classe sera agrandi pour profiter d'ateliers en extérieur.

Nous avons hâte, une fois le projet terminé de nous atteler à la cour de l'élémentaire qui elle aussi a besoin d'un petit rafraîchissement

Commission Enfance Jeunesse



## Conseil Municipal Jeunes c'est reparti



Conseil Municipal Jeunes Fillinges

**Retardée pour cause de pandémie, l'élection du nouveau Conseil municipal des jeunes (CMJ) aura lieu à la rentrée de septembre.**

Le projet du CMJ a été lancé en automne 2020, mais le cours de nos vies a été complètement chamboulé et les élections prévues en début d'année n'ont malheureusement pas pu se tenir en raison des conditions sanitaires. Le CMJ permettra aux jeunes de participer activement à la vie de la commune. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où l'on mènera des projets en lien avec la jeunesse.

Les objectifs de ce conseil sont multiples :

- Permettre aux jeunes de participer activement et de façon citoyenne à la vie de la commune : prendre la parole, partager des opinions et proposer des projets.
- Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté : avoir une

réflexion commune, partager des valeurs laïques et développer un esprit de cohésion.

- Renforcer la socialisation et les règles de vie en société : apprendre à s'exprimer dans une instance et accepter les divergences d'opinion.

Sous réserve d'un nombre suffisant de candidats, les élections se dérouleront dans les mêmes conditions que celles des adultes. Les enfants inscrits sur les listes électorales se verront remettre une carte d'électeur pour se rendre aux urnes.

## 2020-2021 : Ne garder que le positif

**L'année 2020-2021 touche à sa fin petit à petit. Cette année particulière nous a permis de terminer ce qui avait été entamé l'an passé et d'entreprendre, aux rythmes des contraintes sanitaires, quelques projets tournés vers l'extérieur. Les enfants de CP et CE1 ont pu ainsi se rendre en partie à la piscine et le cycle ski des CE2, CM1 et CM2 a pu entièrement se concrétiser.**

Les interventions programmées ont pu avoir lieu auprès des élèves et un spectacle de Noël a même été offert aux plus petits.

Le mois de juin s'annonce également un peu plus détendu cette année avec la mise en place des activités qui avaient dû être annulées l'an passé. Ce sera la visite du Sidéfage par les CM2 et la mise en place du parcours sécurité « domestique, piéton et aider à porter secours » dans toutes les classes de maternelle et de cycle 2 (du CP au CE1). Les rollers et les vélos feront également leur retour pour des parcours sportifs en extérieur.

L'équipe enseignante et les enfants comptent bien également projeter leurs créations d'animation cinématographique aux familles, exposer les étapes de leur travail tout en permettant à école et loisirs d'être présent pour apporter un côté festif. Les enfants attendent de connaître l'organisation mise en place pour lancer les invitations.

A l'heure du bilan de cette année particulière, essayons de ne retenir que le positif. Sans nier les contraintes que

la pandémie a imposé dans nos vies à tous, regardons aussi ce qu'elle nous a apporté. Il y a des changements bénéfiques, qui seront à méditer pour la préparation de la rentrée prochaine. En effet la mise en place des consignes sanitaires a obligé l'école à organiser son accueil et ses récréations différemment. Ainsi la mise en route du matin et de l'après-midi se fait dans les classes (et non en collectif dans la cour) et apporte une mise au travail plus efficace et moins bruyante. Le nombre d'enfants aux heures de récréation est moins nombreux et les accidents ont fondu comme neige au soleil. Les violences se sont également estompées dans la cour. Réfléchissons maintenant à mieux organiser ces temps de récréation en offrant aux élèves des espaces de jeux créatifs. L'école réfléchit avec la mairie à l'aménagement de ces espaces. Cette mise en place débutera dès la rentrée en maternelle.

Enfin, ces classes qui ne se mélangent pas frustreront le plus grand nombre qui n'a pas le loisir de retrouver les copains des autres classes mais facilitent l'intégration des plus fragiles. Ainsi beaucoup d'élèves ayant un profil particulier se sont sentis plus en sécurité dans leur petit

groupe qu'ils ont apprivoisé et ont développé des relations sociales de qualité.

Projetons-nous enfin vers 2021-2022 où le sport et la santé devront être à l'honneur... mais cela fera l'objet d'un autre article à la rentrée.



Mme Sandrine Viste directrice de l'école quittera Fillinges à la rentrée.

## Un coup de pouce pour nos écoliers et étudiants

**La commune de Fillinges a souhaité ouvrir l'opportunité d'un service de soutien scolaire complémentaire et d'accompagnement des enseignements que l'Éducation Nationale dispense.**

Grâce à l'adhésion de la commune au service « Prof Express », la commune de Fillinges offre un service de soutien scolaire, qui propose un large panel de cours, de l'élémentaire jusqu'à l'enseignement supérieur (Bac+2 BTS, DUT). La commune a également choisi le pack langues. La municipalité souhaite que cet investissement corresponde tant dans sa forme que dans ses objectifs, aux attentes des parents, des enfants et des étudiants. L'accès est totalement gratuit pour les familles, sur la plateforme, les enfants peuvent poser leurs questions aux professeurs, dans toutes les matières, aux enseignants documentalistes pour des recherches ainsi qu'au conseiller d'orientation. Le contact se fait par téléphone ou par internet via une classe virtuelle. Des modules spécifiques pour la préparation du brevet des collèges et du bac sont aussi disponibles.

L'objectif est d'accompagner les jeunes Fillingeois dans leur réussite scolaire, d'autant plus dans les circonstances actuelles de crise sanitaire, qui pour certains ont eu un effet non négligeable sur leur scolarité.

Pour profiter du service, inscrivez-vous sur [www.soutienscolaire-fillinges.com](http://www.soutienscolaire-fillinges.com).



**PROF EXPRESS**  
N°1 du soutien scolaire en ligne



la commune finance\* pour vous,  
un service de soutien scolaire en ligne de  
**l'élémentaire jusqu'à BAC+2, BTS et DUT.**  
Aide aux devoirs, préparations aux examens,  
packs langues et aide à l'orientation.

Inscrivez-vous !

[www.soutienscolaire-fillinges.com](http://www.soutienscolaire-fillinges.com)



# Entre Alimentation durable et Mobilités

Chloro'Fill concentre actuellement ses actions sur ces 2 thématiques

## Alimentation durable

Chloro'Fill s'est joint à la nouvelle association « Les 4 Rivières en transition » pour aborder ensemble le vaste domaine de **l'alimentation durable sur notre territoire** dans le cadre du Collectif « **De la terre à l'assiette** ».

Notre souhait est d'initier une dynamique globale alliant tous les acteurs pour améliorer les capacités de notre territoire à nourrir ses habitants, en prenant en compte les perturbations actuelles et à venir : dégradation et artificialisation des sols, changements climatiques, augmentation des inégalités sociales, effondrement de la biodiversité, diminution des ressources naturelles,...

Pour nous aider à bien cerner ce large champ, nous avons choisi d'utiliser le cadre de référence proposé par l'association Les Greniers d'Abondance <https://resiliencealimentaire.org/>.

La démarche est lancée !

Nous avons déjà rencontré quelques acteurs locaux pour expliquer notre projet et pour élaborer progressivement un état des lieux de l'alimentation durable locale.

Nous poursuivons un travail de réflexion pour préparer la mise en œuvre de ce projet.



Une première action grand public a eu lieu le 31 mars dernier, en visioconférence, sur **la thématique des circuits-courts**, avec la présentation d'un exemple particulièrement intéressant pour agir pour une alimentation durable. Pour illustrer cette thématique, nous avons proposé le témoignage de

l'entrepreneuse d'une plateforme de distribution de produits locaux et bio en Pays de Savoie, La Bio d'Ici [www.labiiodici.com](http://www.labiiodici.com)

La seconde action a été la journée **Fill'au jardin** le samedi 5 juin.

Cette manifestation se positionne aussi dans le cadre de l'alimentation durable, en se centrant davantage, mais pas seulement, sur l'autoproduction.

## Mobilités

**Samedi 4 septembre 2021** : promotion du **vélo** et des **mobilités alternatives** en CC4R.

Depuis 2017, le collectif Alter'Mobil\*, dont Chloro'Fill fait partie, organise chaque année un événement de sensibilisation des citoyens et élus à une mobilité alternative à la voiture.

Le lieu change d'année en année, parmi les communautés de communes des associations concernées : 2017, à Boège-Villard (Vallée Verte), 2018, à Cornier-Reignier (Arve et Salève), 2019, à La Roche-St Pierre (Pays Rochois).

2021, c'est le tour des « 4 Rivières » !

**Rendez-vous le 4 septembre à Fillinges** pour une journée festive, militante et pédagogique autour du vélo et de la mobilité douce :

- Stands
- Ateliers : parcours enfants, « sécurité à vélo », « Entretien de mon vélo »
- Films et témoignage : « Voyage à vélo »
- Gildas le clown sur son monocycle ou son Grand Bi !
- Bourse aux vélos avec Ecoles & Loisirs et grossir
- Musique, crêpes

Ne ratez pas le

## GRAND DEFI DE LA JOURNÉE:

**"Le 4 septembre, au marché, j'y vais en vélo ou à pied"**

Venez-vous signaler au stand Alter'Mobil - Chloro'Fill, on comptabilisera les kilomètres effectués sans voiture ! Petit bonus pour chaque participant.

Marché le samedi matin comme habituellement. Vous y retrouverez aussi **Gildas le clown**.

Centre-village dédié aux vélos et piétons toute la journée. Parking de la salle des fêtes.

\*Alter'Mobil (Collectif Alternatives Mobilités Faucigny) : collectif d'associations.

Sa mission : promotion des mobilités alternatives par l'organisation d'animations, la mise en commun de moyens et d'expériences, l'implication dans les schémas de planification.

Les associations du collectif sont à ce jour : l'Abeille (Contamine-sur-Arve), AERE (Reignier-Esery), Vivre en Vallée Verte, Chloro'Fill (CC4R, Fillinges), Nature et Environnement en Pays Rochois, Pays Rochois en Transition

Alimentation durable ! Mobilités !

L'une de ces thématiques vous intéresse ?

Nous avons besoin de renforts.

Contactez-nous : [contact@chlorofill.fr](mailto:contact@chlorofill.fr) - tél. : 04 50 31 11 77

Soutenez Chloro'Fill en adhérant : [chlorofill.fr/adherer](http://chlorofill.fr/adherer)



# La forme toute l'année avec Fillinges Sports Loisirs

La situation actuelle fait enchaîner à notre Association plusieurs périodes d'adaptation.

Le dynamisme de nos deux animatrices Isabelle et Valérie, permet aux licencié(e)s de pratiquer leurs cours à la maison grâce aux nouvelles technologies.

Nos 2 supers profs présentent des cours via YouTube suivis assidûment et prisés par nos adhérent(e)s.

Valérie propose ses cours en direct via Zoom, (Body Zen, Cardio et Gym Plurielle) aux heures habituelles. Elle a mis en place cette année 4 heures par semaine de cours Vita'March (marche et renforcement musculaire) donnés en extérieur au stade avec une nouveauté des bâtons d'exercice avec résistance "BungyPump" fort appréciés par les pratiquant(e)s. De même, elle propose depuis les beaux jours de donner certains cours en extérieur au stade comme son cours cardio par exemple. Ceux-ci sont pratiqués dans le respect des gestes barrières.

Isabelle nous envoie des vidéos motivantes (Pilates, Stretching, CAF...) toujours avec une touche de bonne humeur.

La Fédération nous soumet aussi des activités pour les membres de l'association.

Fillinges Sports Loisirs est affiliée à la Fédération EPVG (Gymnastique Volontaire) qui a pour but de développer la pratique du sport et de lutter contre la sédentarité.

Pour la saison 2020/2021, nous avons proposé 9 cours de sports différents avec 17 heures d'activité par semaine.

Nous sommes impatients de vous retrouver pour la reprise en septembre.

Prenez grand soin de vous et de vos proches.

Le Bureau

Contact : [fillinges.sportsloisirs@orange.fr](mailto:fillinges.sportsloisirs@orange.fr)



# À Petits Pas grandit !

La mission de l'association À Petits Pas est de servir l'intérêt de la petite enfance et de la parentalité, sur le territoire de la Communauté de Communes des 4 Rivières.



Le massage pour bébé est l'art d'utiliser le toucher nourrissant afin de communiquer avec son enfant, pour lui montrer qu'il est aimé, accueilli et respecté. » Association Française de Massage des Bébé

Les massages bébé d'Amandine, les ateliers créatifs de Julie ou encore les ateliers de fabrication de produits cosmétiques et d'entretien bio de Tiphaine... voici les petits derniers, proposés par l'association À Petits Pas. Une association qui rayonne sur toute la Communauté de Communes des Quatre Rivières.

## Des bambins ravis

De la parentalité à l'animation, en passant par l'écologie, cette association multiplie ses activités pour les petits et tout-petits de 0 à 6 ans. Dès quelques mois, les bébés peuvent en effet bénéficier de séances de yoga avec papa ou maman, d'ateliers de psychomotricité ou encore de baby-musique. Les plus grands peuvent également tester toutes ces activités, les intervenantes s'adaptant à chaque âge.

Quant aux parents, ils savent qu'on les chouchoute, entre les cafés des parents où l'on dialogue, on partage, on bavarde, ou encore l'atelier bébés signeurs, qui a pour but de communiquer avec son bout de chou avant même qu'il ne sache parler. À travers des petits jeux, des comptines et des chansons, Katy apprend aux parents à tisser ce lien privilégié avec bébé. « C'est tellement magique de comprendre ses besoins, confie Paula, une maman qui a testé les bébés signeurs avec son enfant. On peut mieux lui répondre, il y a moins de frustrations, tant pour lui que pour nous, parents. Bébé est heureux de se faire comprendre ! »

Les massages avec les bébés font également vivre des moments de proximité et de complicité avec son enfant, avec ces gestes que l'on apprend pour soulager les petits maux de bébé, mais aussi discuter des difficultés de la vie avec un nouveau-né et se relaxer. « Une ambiance douce et un moment magique pour nous deux ! », s'enthousiasme Carole, maman de Lola.

## Et les papas ?

Les papas ne sont pas oubliés, loin de là. Un concours photos leur a d'ailleurs été dédié pendant la semaine de la petite enfance qui a eu lieu fin mars. Le but : dévoiler sa plus belle photo, sur le thème "Drôles d'histoires avec mon papa". Des clichés tous plus originaux les uns que les autres, avec de belles histoires pleines d'amour mises en avant.

## Et la fameuse bourse ?

L'association À Petits Pas est en effet celle qui organise cette grande bourse enfance tant attendue sur le territoire



Les vainqueurs du concours photo "Drôles d'histoires avec mon papa".

de la CC4R, avec des milliers d'articles à petits prix. Des vêtements, des jeux, des livres, du matériel de puériculture, des vêtements de grossesse, de portage, des sièges autos, des poussettes... et tellement d'autres objets qui vous feront briller les yeux. Les bénévoles de l'association n'attendent plus que vous pour partager toutes ces merveilles. Rendez-vous à l'automne, au gymnase de Saint-Jeoire, pour la prochaine édition !

Pour avoir plus d'informations sur nos activités et animations n'hésitez pas à vous rendre sur notre site [www.a-petits-pas.fr](http://www.a-petits-pas.fr), nous contacter à [accueil@a-petits-pas.fr](mailto:accueil@a-petits-pas.fr) et à nous suivre sur nos pages Facebook et Instagram.

# La chasse, une pratique ancestrale

Les chasseurs, par leurs interventions quotidiennes sur le terrain, agissent directement pour la préservation et la restauration du patrimoine naturel.

La chasse est une pratique très ancrée dans l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie. Huit mille femmes et hommes la pratiquent avec passion, depuis les bords du Rhône dans l'avant pays jusqu'aux plus hauts sommets du massif du Mont-Blanc. L'ouverture générale de la chasse est un temps fort de la vie rurale qui intervient traditionnellement le deuxième dimanche de septembre. Cette année, elle s'est achevée fin Janvier 2021. Elle peut cependant être prolongée jusqu'au 28 février, uniquement pour la chasse du cerf et du sanglier.

Sur la commune de Fillinges, l'association communale de chasse agréée (ACCA) compte une cinquantaine de membres. Elle est sans doute l'une des plus anciennes associations de la commune et existe sous cette forme depuis 1968.

Comme dans toute la Haute-Savoie, ici la chasse est séculaire. Elle a su perdurer et évoluer avec le temps, en fonction des attentes sociétales et des mutations réglementaires. Aujourd'hui, la chasse est très encadrée. Elle est une pratique de nature contraignante au vue de la réglementation. Les quotas de prélèvement des animaux sont très stricts, imposent des suivis rigoureux et une connaissance pointue de la faune sauvage. Encadrée par la fédération départementale des chasseurs, l'ACCA organise d'ailleurs et de manière régulière des opérations techniques de dénombrements de la faune sauvage.

## Partageons la nature

Nous avons la chance de côtoyer une nature abondante dans des paysages typiques. Notre commune n'échappe pas à ce privilège et tout un chacun, en fonction de

ses centres d'intérêts, souhaite en profiter. C'est bien légitime ! Aussi, les forêts, les chemins, les pâturages sont le théâtre d'une kyrielle d'activités, en été, en hiver, essentiellement de jour mais aussi parfois de nuit. Toutes ces pratiques de nature, dont la chasse fait partie, ont une empreinte écologique qui impacte notre environnement. La nature est un espace de tolérance commun à tous. La partager pour bien vivre ensemble sur notre territoire est une volonté affirmée de l'ACCA de Fillinges.

Sur le territoire de la commune, la chasse s'exerce 4 mois dans l'année. Durant cette période, deux journées hebdomadaires proscrivent toutes formes de chasse: le mercredi et le vendredi. Cette réglementation est commune et s'applique à l'ensemble de la Haute-Savoie.

La chasse s'exerce uniquement les jeudi, samedi et dimanche. L'ACCA précise par ailleurs que 10 % du territoire communal est classé en réserve de chasse et de faune sauvage. Sur ce secteur, la chasse n'est pas pratiquée, sauf en cas de nécessité exceptionnelle pour enrayer des situations de dégâts ou problèmes de cohabitation avec le grand gibier, comme sur le plateau de Fillinges par exemple.

Pour connaître les jours de chasse et les secteurs chassés, l'application smartphone « chassecoco » élaborée par la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie est téléchargeable gratuitement et vous renseigne très précisément pour toutes les communes du département de la Haute-Savoie.

En cas de besoin, pour tous renseignements, pour toutes organisations de manifestations sportives ou si vous

souhaitez découvrir la chasse et la nature, échanger ou simplement mieux nous connaître, l'ACCA reste à votre écoute et à votre disposition.

Invitation « un dimanche à la chasse » organisé le 17 octobre 2021. Les modalités vous seront communiquées en septembre 2021

## CHASSECO

L'application gratuite pour le **partage de la nature**  
Haute-Savoie

Elle permet de se localiser et de connaître en un clic :

- ✓ les jours de chasse
- ✓ les zones non chassées

sur toutes les communes de la Haute-Savoie

FLASHEZ LE QR CODE  
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION !



# On n'a pas de match mais on a des idées !

Les membres de l'Etoile Sportive ont dû trouver des alternatives à leur manifestations habituelles.

Comme toutes activités, la crise sanitaire a eu raison de la saison sportive 2020-2021 et n'a pas permis d'organiser les buvettes et autres manifestations qui permettent de faire vivre le club. Ainsi les membres de l'association ont dû trouver des alternatives et nous ont proposé : une vente de sapins de Noël au mois de décembre, et au mois d'avril, deux ventes d'œufs de Pâques sur le marché et en association avec l'Auberge d'Arthaz, une vente de plats à emporter.

Côté sportif, pour les niveaux U15 et U17, un groupement de trois équipes locales, Fillinges, Bonne et Vallée Verte, a vu le jour et sera opérationnel pour la saison 2021/2022.

Cet été le club propose des stages du 7 au 9 juillet, du 12 au 16 juillet sans le 14 juillet et du 23 au 27 août. Si vous souhaitez vous inscrire au club, le samedi est réservé aux entraînements et séances d'essais

Contact Pierre Alexandre Lucas 06 22 28 71 85

[leroycyrille74@gmail.com](mailto:leroycyrille74@gmail.com)

[info.esfillinges@gmail.com](mailto:info.esfillinges@gmail.com)



Le week-end du 12 et 13 juin s'est déroulé le tournoi des 48 équipes et près de 400 enfants ont retrouvés la joie d'être sur les terrains.



Merci Sandrine et Philippe Lyonnet pour ce partenariat.



## L'été d'Ecoles & Loisirs

L'année 2020-2021 aura été compliquée à gérer pour notre association. Comme pour tous, les variations des mesures et restrictions sanitaires divers nous auront amenées à préparer et annuler certaines des manifestations.



Néanmoins, nous avons décidé de repousser à une date plus adaptée celles qui nous tenaient le plus à cœur car comme vous, nous sommes impatients de vous revoir.

La traditionnelle brocante de mai se tiendra le 29 août prochain. Les exposants déjà inscrits ont d'ailleurs pu conserver leur place. Si vous souhaitez vous inscrire et voir si des emplacements sont encore disponibles, écrivez un mail à cette adresse : [inscriptions.ecolesloisirs@gmail.com](mailto:inscriptions.ecolesloisirs@gmail.com)

Bref, même en vacances les parents bénévoles sont sollicités et se mobilisent pour maintenir et participer aux activités communales qui nous sont chères. Les bénévoles sont, selon le nombre, notre force et notre faiblesse. C'est pourquoi nous sommes en permanence en train de rechercher des adresses mails, des parents de Fillinges notamment mais pas seulement. Alors contactez-nous ici : [ecolesetloisirs74@gmail.com](mailto:ecolesetloisirs74@gmail.com) pour vous inscrire et recevoir les informations de réunions, dates et organisation des manifestations.

Durant cette année nous avons pu compenser les pertes de revenus de l'association en proposant un panier de Noël (bénéfice de 1100€), une tombola de Pâques (près de

3000€) et un projet d' « Initiative » en cours de réalisation pour juin.

Enfin nous remercions l'ensemble des donateurs de la cagnotte « Leetchi » qui a permis de dégager 1350€ qui nous seront bien utiles pour financer l'année 2021-2022.

Ces revenus complémentaires aux manifestations habituelles qui n'ont pas eu lieu en 2020 (Brocante, Fête de la Musique, Fête de Noël) permettent de financer la majeure partie des activités pédagogiques organisées par Mme Viste, Directrice de l'école et l'équipe d'enseignants. Cette année les enfants ont participé et terminé leur projet vidéo entamé en 2019. Projet d'un coût de plus de 9000€. Les sorties ski coûtent environ 5000€. En ajoutant quelques autres projets, l'association reverse entre 15000€ et 20000€ (les belles années !!) par an à l'école. C'est pour cela aussi que l'on a besoin de vous. Car ces sommes ne rentrent pas facilement dans le contexte sanitaire actuel.

Alors n'hésitez pas à venir nous voir à la brocante et dès la rentrée prochaine.

Très bel été à tous, enfants, parents, enseignants, employés communaux et élus !! Nous espérons vous voir nombreux pour partager des bons moments de vie dans notre commune.

contact : [ecolesetloisirs74@gmail.com](mailto:ecolesetloisirs74@gmail.com) - 0689533768 -

Ecoles & Loisirs Fillinges



## Les conférences sur la bonne voie

**2020, 2021, deux années très particulières où nous devons faire preuve de patience, de solidarité, et surtout d'ouverture d'esprit.**

Ces deux années nous amènent à un retour vers l'essentiel, à se poser les véritables questions de notre passage sur Terre. Nous sommes "poussés" à faire notre propre introspection afin de revoir nos modes de fonctionnement et notre façon d'aimer.

Vous êtes si nombreux à souffrir, à être perdus, complètement désemparés par une situation mondiale jamais vécue auparavant que tout naturellement vous vous tournez vers notre association qui, dites-vous, vous fait beaucoup de bien puisque axée sur la spiritualité et l'attention portée aux autres, ces inconnus qui ne font pas partie de nos vies, de nos proches...

Vous le savez maintenant, l'association L'ESSENTIEL EST DANS LE COEUR a pour vocation de bannir le chacun pour soi, de tenter d'atténuer les peines, les douleurs en favorisant différentes rencontres spirituelles, sous condition, bien entendu du calendrier imposé par l'État.

Souhaitons qu'il soit possible de nous rencontrer à nouveau dès la rentrée avec le programme suivant :

le 12 septembre : Fabienne conférencière et médium qui a tant marqué les esprits l'année dernière.

le 17 octobre : Martine Klein astrologue, numérologue : Aspects et tendances 2022

le 14 novembre : Guy Faverdin et Sylvie Chevalerias : Différentes façons de communiquer avec l'Au-Delà

le 12 décembre : Catherine Paille Conférencière et médium  
C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons dans la joie et la bonne humeur avec dévouement et amour dans le Cœur.

Sachez que même si cette période, pleine d'incohérences, de surprises est très difficile à vivre nous allons vers un monde meilleur. Il faut y croire et rester positif, la Lumière sera toujours plus forte que l'ombre, pour cela il nous faut aussi faire preuve de solidarité et de fraternité.

## Cours à distance malgré tout

**L'école Musique en 4 Rivières (EMu4R), établissement public intercommunal depuis 2018, a comme tout le monde vécu une année d'incertitudes et de complexité.**

Devant naviguer entre cours traditionnels avec un protocole adapté et cours à distance au gré des diverses restrictions, les professeurs et les élèves ont su faire preuve d'une grande réactivité, flexibilité et d'une résilience qu'il est important de noter. Les prestations publiques qui font la force et le sel de l'enseignement artistique n'ont pu se tenir et tous les élèves sont unanimes pour dire que le public, la scène, les concerts leur manquent. Cela étant, l'EMu4R a malgré tout continué ses activités et proposé, dans la mesure des autorisations nationales, des prestations filmées. L'heure musicale du 27 mars notamment s'est déroulée à huis clos dans la salle de la crèche de Saint-Jeoire, captée et montée par l'équipe pédagogique afin d'en restituer un souvenir virtuelle aux familles (cf. photo en PJ). Cette expérience sera probablement reconduite pour les prestations habituelles de fin d'année ne pouvant se tenir selon les modalités habituelles.

L'école a également poursuivi ses objectifs de développement en faisant l'acquisition d'un nouveau piano d'excellente facture, ainsi que d'un petit parc informatique permettant dans un premier temps de fournir aux professeurs les moyens de maintenir tant bien que mal une continuité pédagogique lors des différents confinements. L'évolution s'est également poursuivie avec la mise en place d'une solution de gestion globale de l'école permettant de simplifier tant les démarches administratives que le suivi pédagogique avec l'entreprise locale OpenTalent. Cette solution permettra entre autres choses les inscriptions en ligne ainsi qu'une grande visibilité sur la toile par le site internet lié.

L'EMu4R souhaite remercier l'ensemble de ses membres, professeurs, élèves pour leur courage, leur confiance et leur soutien. Une pensée toute particulière est adressée aux élèves adultes qui, depuis le mois de novembre, sont contraints aux cours à distance sans aucune visibilité sur les possibilités d'un retour aux cours en physique. Il est déjà

particulièrement difficile et courageux de se lancer ou de poursuivre des enseignements artistiques en étant adulte, et se retrouver à suivre ces apprentissages à distance est une gageure difficile à tenir, merci à eux pour leur patience et leur abnégation malgré tout.

Les inscriptions à l'EMu4R sont ouvertes depuis le mois de juin, nous accueillons tous les élèves de 4 à 104 ans, toutes les modalités et les informations sont disponibles par mail ou téléphone aux coordonnées ci-dessous.

N'hésitez pas à nous rejoindre, en espérant pouvoir au plus vite produire de belles émotions musicales.



## Nouveau souffle au comité des fêtes

**Comme toutes les associations, le comité des fêtes a dû mettre entre parenthèse son activité quelques mois, mais espère bien rebondir dans les mois à venir.**

Thomas Richard, est le nouveau président du Comité des Fêtes de Fillings :

« C'est avec un grand plaisir que je prends la relève de Pascal Bouvet, président depuis 2016, ayant fait la réussite de gros événements sur notre commune telle que la Fan Zone pour la coupe du monde de Football et d'autres événements. Merci à lui !

En ces temps qui courent, il était difficile d'avoir une visibilité sur ce qui sera possible ou non de faire en terme d'activité mais le comité, la mairie ainsi que le préfet redoublent de vigilance en élaborant un programme des festivités qui nous permettra enfin un retour à la vie "normale" pour la prochaine période estivale.

Le comité des Fêtes est de par son nom une belle

association visant à promouvoir les événements de la commune et celle-ci n'a de vie qu'en ayant avec nous une superbe équipe de bénévoles que nous pouvons tous remercier. Donc merci à vous.

Au programme de cette année, si le préfet nous donne son accord, CINÉMA PLEIN-AIR, le 13 juillet, et encore pas mal d'autres événements. Liste de la programmation : "Fillings en Fêtes" sur Facebook.

Nous avons lancé une campagne de recrutement de bénévoles sur notre page Facebook "Fillings en Fêtes" que je vous invite à venir découvrir, n'hésitez pas à vous abonner pour suivre notre actualité !

J'espère pouvoir tous vous rencontrer dans les meilleures conditions qui soient mais en attendant, prenez soin de vous et merci pour votre soutien ! »

Si vous souhaitez rejoindre dans cette folle aventure, laissez vos coordonnées par mail à [comitedesfetes.fillings@gmail.com](mailto:comitedesfetes.fillings@gmail.com)

Le comité des Fêtes



De gauche à droite Pascal Bouvet (Président sortant) - Thomas Richard (Président) - Dominique Costaz - Ludovic Pelisson - Guersande Berthet - Rémi Follea - Mireille Magnon

## La Mjci Les Clarines s'occupe de vos vacances

**Si malheureusement, les vacances de printemps ont été annulées, cet été les enfants vont pouvoir se rattraper.**

La MJCI est un accueil de loisirs pour vos enfants, de 3 à 12 ans, les mercredis et les vacances, un secteur jeunes pour les 13 – 17 ans, un accueil libre à la Fabri'k pour les 10 – 17 ans et des activités de loisirs annuelles ou des ateliers pour enfants, ados et adultes.

Les inscriptions pour les vacances d'été sont ouvertes. En juillet, vos enfants partiront en « Voyage sous les Tro-piques » et en août, « C' l'Aventure ! ». Vous trouverez plus d'informations sur le site de la MJCI.

Pour la saison 2021-2022, les demandes d'inscriptions pour les nouveaux adhérents seront possibles à partir de mi-juin, pour toutes les activités proposées par la MJCI.

Pour toutes demandes d'informations concernant les procédures d'inscriptions et les documents à fournir, n'hésitez pas à consulter notre site internet ou à nous contacter.

Une porte ouverte sera organisée le 19 juin, durant laquelle vous pourrez rencontrer des professionnels et des bénévoles de l'association, mais également déposer des dossiers de demandes d'inscriptions pour l'accueil de loisirs ou effectuer des demandes d'inscriptions pour les activités.

MJCI Les Clarines 111, clos du Pré de la Cure 74250 Viuz en Sallaz

Contacts :

tél : 04.50.36.85.10 / [info@mjci.net](mailto:info@mjci.net)

[www.mjcilesclarines.fr](http://www.mjcilesclarines.fr)

## La chorale Braises et Bourgeons sur pause

**Créée en 1974 à Fillinges, la chorale fillingeoise travaille un répertoire très varié allant du chant sacré à la chanson française, en passant par le gospel et le "traditionnel".**

Nous avons l'habitude de nous retrouver les mardis soirs pour chanter. Mais depuis un an, comme pour beaucoup d'autres associations ou domaines d'activités de la vie, nous avons été contraints de prendre un peu de repos. Avec impatience, nous attendons la possibilité de reprendre nos répétitions dès le mois de septembre. Et nous espérons pouvoir annoncer de futurs concerts lorsque nous serons prêts. Si vous souhaitez nous rejoindre pour chanter, pas d'hésitation, venez essayer. Vous serez très bien accueillis par le groupe d'une bonne soixantaine de choristes. Bon été et à bientôt



## Quelques notes de musique

**En rêvant de retrouver son public, l'orchestre d'harmonie municipal a rencontré le Père Noël.**



En effet, juste avant Noël, la réglementation sanitaire permettait d'organiser une prestation à l'extérieur avec l'accord de la municipalité.

L'orchestre a saisi l'opportunité pour se produire au cours d'un des marchés hebdomadaires du samedi.

Le Père Noël avait choisi également ce jour pour apparaître au marché avec son traîneau et son cheval.

Vincent, en chef avisé, avait envoyé par mail aux musiciens les principaux « hymnes » de Noël pour un télétravail musical.

Les photos de cet article illustrent le bonheur partagé de tous les participants.

Ce « bol d'oxygène » Musical et Amical des musiciens amateurs que nous sommes permet également d'avoir une pensée pour les musiciens et artistes professionnels dans la détresse.

**Malgré les nouvelles mesures sanitaires empêchant tout regroupement musical, les musiciens de l'orchestre continuent toujours à rêver via WhatsApp, entre autres, de retrouver leur public le plus rapidement possible.**

**Pour les plus jeunes et leurs parents nous rappelons que les préinscriptions de l'école de musique intercommunale de la communauté de commune EMU4R auront lieu en juin à Fillinges.**

Cette école créée récemment par la communauté de communes sur les bases de l'école de musique intercommunales des 3 harmonies de cette communauté (Fillinges, St Jeoire, Viuz en Sallaz) dispense un véritable enseignement Musical de qualité. Elle a pour but, entre autres de permettre aux enfants à partir de 3 ans de devenir des musiciens autonomes.

Les parents peuvent ainsi permettre à leur enfant à la fois d'exercer une activité constructive, épanouissante, responsabilisante avec un état d'esprit collectif.

Les programmes enseignés sont « labellisés » par les conservatoires de musique départementaux permettant ainsi à ceux qui veulent poursuivre une démarche musicale plus approfondie de le réaliser facilement.

À l'issue de leur formation, les élèves peuvent choisir de rejoindre une des 3 harmonies de la communauté de commune (Fillinges, St Jeoire, Viuz en Sallaz) ou d'exercer leurs talents à leur manière au sein de groupes ou individuellement.

**C'est avec grand plaisir que nous accueillons les jeunes au sein de notre orchestre.**

En effet, c'est pour eux l'occasion de devenir un membre à part entière immédiatement, car le droit de vote pour l'élection du comité par exemple, est accordé dès l'entrée sur les rangs.

C'est aussi l'occasion de vivre une expérience intergénérationnelle car l'âge des musiciens concerne actuellement des personnes de 10 ans à 78 ans.

Sous la baguette de Vincent, chacun peut s'exprimer musicalement au travers d'un programme musical très éclectique allant de la comédie musicale aux concerts à thème pour les enfants (Petit Prince, Reine des neiges, etc) en passant par les registres de morceaux de Rock, Jazz, de la musique classique, des marches régionales etc.

Mais c'est probablement surtout l'esprit de convivialité et d'amitié qui fédère au fil des ans les musiciens.

Bien évidemment, les adultes musiciens sont également les bienvenus pour faire un essai ensemble et voir ensuite si notre démarche leur convient.

Dans l'attente du plaisir de retrouver à nouveau notre Public



# Le Centre Communal d'Actions Sociales se mobilise face à la pandémie

En cette période sanitaire compliquée, les membres du CCAS n'ont pas chômé.



Ce début d'année et la précédente ont été bien perturbés par la Covid-19. Nous n'avons pas eu le plaisir de réunir nos anciens pour leur offrir le traditionnel et tant attendu repas dansant en fin d'année. Nous espérons qu'il en sera autrement pour cette année ! Malgré tout, nous avons tout de même pu organiser la distribution des colis de Noël. Le CCAS constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les actions de solidarité locales et organiser l'aide sociale au profit des habitants de

la commune. Ainsi, le CCAS a réactivé son suivi des personnes vulnérables et lorsque la vaccination a commencé en France et dans notre département, nous avons contacté les personnes concernées (toutes n'ont pas pu être jointes) pour proposer nos services, pour des prises de rendez-vous ou le transport aux différents centres de vaccination à proximité de Fillinges.

Chaque année le CCAS organise au mois d'octobre un repas dansant pour les aînés et leur offre également en fin d'année un colis gourmand.

## Composition du CCAS de Fillinges:

Le président : Bruno Forel

Conseillère déléguée : Guiard Jacqueline

Cinq membres élus : Balfroid Stéphanie, Cheneval Alexia, Deville Alexandra, Dubois Gaëlle, Mansay Laurent

Six membres nommés : Degorre Luc, Dunand Philippe, Follea Dominique, Janin Jean-Louis, Puvilland Nathalie, Rullier Claude

## La saviez-vous ?

Créés en 1953, les centres communaux d'action sociale (CCAS) sont chargés de l'aide sociale des communes. À cette époque, ils étaient appelés « Bureaux d'Aide Sociale ». La loi du 6 janvier 1986 a changé ces institutions en CCAS, plus adaptés à la nouvelle législation sanitaire et sociale.

## A vos côtés dans la vie quotidienne

L'ADMR Le Môle s'adresse à tous les publics : personnes retraitées, les personnes âgées, seules, en situation de handicap, les familles. L'association adhère à la charte nationale qualité des Services à la Personne.

L'ADMR Le Môle à St Jeoire est une association Loi 1901. Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis plus de 70 ans.

C'est un SERVICE d'AIDE À DOMICILE :

- Autorisé par le Conseil Départemental
- Habilité à l'Aide Sociale
- Déclaré et agréé auprès de la DIRECCTE
- Subventionné par la Communauté de Communes des Quatre Rivières

L'ADMR Le Môle, c'est l'intervention de 26 professionnels à domicile dont 9 Auxiliaires de Vie Sociale pour :

- Apporter une aide dans :
  - o les TÂCHES de la VIE QUOTIDIENNE : entretien courant du logement, entretien du linge, aide aux courses, préparation des repas, démarches administratives,
  - o les ACTES ESSENTIELS de la VIE (hors actes de soins) : aide à l'habillage et déshabillage, aide à la toilette, aide à la prise des repas, aide à la mobilité (transfert et déplacement), aide à la prise des médicaments (conformément à la réglementation en vigueur).



- Assurer un SOUTIEN EDUCATIF, MORAL et PSYCHOLOGIQUE : écoute et aide relationnelle, soutien à la parentalité, accompagnement à la vie sociale.

Environ 26000 heures d'intervention en 2019 chez 225 bénéficiaires sur l'ensemble de notre territoire : St Jeoire, Onnion, Mégevette, Marcellaz, la Tour, Ville en Sallaz, Viuz en Sallaz, Peillonex, Faucigny, Fillinges, St Jean de Tholome.

Des prises en charge financières sont accordées par les caisses de retraite, les mutuelles, la CAF, le Conseil Départemental (APA\*, PCH, ASE).

\*APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie PCH : Prestation de Compensation du Handicap ASE: Aide Sociale à l'Enfance

Le client peut également bénéficier d'un crédit d'impôt ou d'une réduction d'impôt de 50% des dépenses.

Le chèque emploi service universel (CESU) préfinancé peut permettre de régler les interventions.

Une étude de besoin pour la mise en place d'un service de portage de repas est en cours.

Pour continuer à répondre aux besoins grandissants de la population, l'ADMR Le Môle recrute des Auxiliaires de Vie Sociale, en CDI ou CDD, à temps partiel, mais aussi des aides à domicile non qualifiées ! Alors si vous aimez le relationnel, le travail en équipe et partagez nos valeurs de respect de la personne et d'universalité, rejoignez-nous !

L'ADMR de St Jeoire recherche des volontaires pour renforcer SON ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES dans les missions suivantes :

- Visites annuelles au domicile



- Accompagnement dans la réponse au besoin d'aide
- Participation au Conseil d'Administration de l'association

Si vous aimez le contact humain et souhaitez tisser du lien social, **VENEZ NOUS REJOINDRE !**

## HORAIRE D'ACCUEIL DU BUREAU

LUNDI : 9H00 - 12H30 / 13H30 - 17H00

MARDI : 9H00 - 12H30 (Accueil téléphonique de 13h30 à 17h00)

MERCREDI : 9H00 - 12H30 (Accueil téléphonique de 13h30 à 17h00)

JEUDI : 9H00 - 12H30 / 13H30 - 17H00

VENDREDI : 9H00 - 12h30 (Accueil téléphonique de 13h30 à 17h00)

## ADMR Le Môle

102, place Germain Sommeiller

74490 SAINT-JEOIRE

04 50 35 99 17

[accueil.lemole@fede74.admr.org](mailto:accueil.lemole@fede74.admr.org)

## Opération Mars Bleu

Un Challenge qui invite tout le monde à se bouger !

À l'occasion de Mars Bleu, mois national de dépistage du cancer colorectal, le Centre Régional des Dépistages des Cancers en Auvergne-Rhône-Alpes a lancé le Challenge Mars Bleu. Ce Challenge s'est déroulé du 15 mars au 4 avril 2021.

Le challenge Mars Bleu a débuté le lundi 15 mars, objectif : composer une équipe de cinq personnes et réaliser tous ensemble le plus grand nombre de kilomètres, comptabilisés sur une application gratuite.

La commune de Fillinges était représentée par trois équipes : une de l'association de sportive Sports & Loisirs et deux équipes composées d'employés municipaux et d'élus, les Fill'Monty et les Fill'Y Forme.

Le challenge Mars Bleu s'est terminé le 4 avril, les trois équipes Fillingeoises ont cumulé 4299 km en trois semaines.

Au classement régional sur 832 équipes :

Les Fill'Y Forme : 3<sup>ème</sup>, Les Fill'Monty : 22<sup>ème</sup>, Fillinges Sports & Loisirs : 89<sup>ème</sup>



# Quelques infos pratiques pour notre vie de tous les jours

## DE LA VOITURE AU VÉLO



Le 9 avril dernier, un élargissement de la prime à la conversion a été voté à l'Assemblée nationale. Tandis qu'il n'était possible de bénéficier de celle-ci qu'à l'achat d'une voiture électrique, la prime à la conversion s'applique dorénavant à l'achat d'un vélo à assistance électrique. Seule condition : se débarrasser d'un véhicule polluant avant d'acheter un vélo électrique.

L'année dernière, l'arrivée du Coronavirus a fortement impacté favorablement le marché du vélo, qui a progressé de 25%, avec près de 2,6 millions de vélos vendus. Parmi ces ventes, on retrouve plus de 500 000 vélos à assistance électrique, soit environ un vélo sur cinq. Pour plus d'information, rendez-vous sur [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr).

## RÈGLES DE BON VOISINAGE

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8H à 20H.
- les samedis de 9H à 12H et de 14H30 à 19H.
- les dimanches et jours fériés de 10H à 12H.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

## RAPPEL EN MATIÈRE DE TRAVAUX

Depuis le 19 juillet 2019, le donneur d'ordre, le maître d'ouvrage ou le propriétaire d'immeubles, d'équipements, de matériels ou d'articles doit faire rechercher la présence d'amiante, préalablement à toute opération comportant des risques d'exposition des travailleurs à l'amiante. Tous les propriétaires sont concernés par cette obligation.

## LIENS UTILES :

<https://travail-emploi.gouv.fr/article/amiante>

<http://direccte.gouv.fr>

<http://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr/index.action> <http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/ACAMIANTE/Amiante.aspx>



## Frontaliers faites-vous recenser

Depuis 1973, le canton de Genève reverse le tiers de l'impôt à la source payé par les travailleurs frontaliers à leurs communes, intercommunalités et départements de résidence. Ces fonds sont versés annuellement, en 2020 la commune de Fillinges a perçu 1 134 514€. Le montant est proportionnel au nombre de frontaliers installés dans chaque commune.

Le recensement se fait en mairie, si vous l'avez déjà fait auparavant, il n'est pas nécessaire de recommencer.

Sachez que ce recensement n'a aucune incidence sur votre imposition.



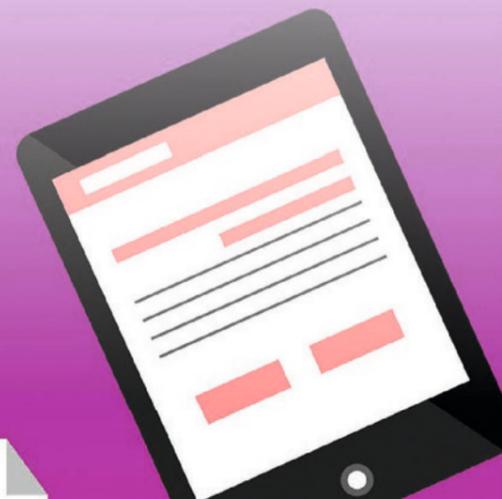
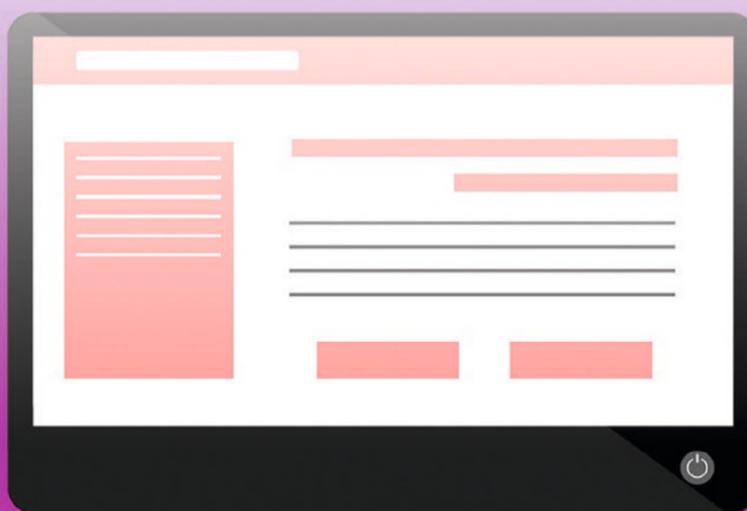
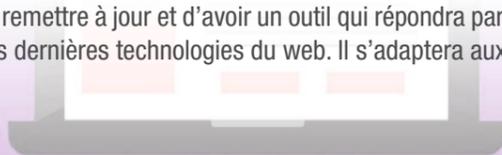
## Un nouveau site internet pour la commune

**La municipalité a lancé un projet côté communication : la création d'un nouveau site internet. Plus pratique, la mairie souhaite avant tout, simplifier la vie quotidienne des habitants.**

La mission principale d'un site internet est d'apporter des informations les plus complètes possible sur la vie de la commune, nous souhaitons vous offrir une plate-forme interactive. La dernière refonte de notre site actuel date de 2012, il est donc plus que nécessaire de le remettre à jour et d'avoir un outil qui répondra parfaitement aux normes et qui utilisera les dernières technologies du web. Il s'adaptera aux différents supports de lecture, avec

des versions compatibles pour mobiles et tablettes.

Ce nouveau site internet est en pleine préparation. Il permettra un meilleur échange avec les usagers, une augmentation en terme de publications d'actualités, d'agenda, de documents et optimisera l'accès aux informations.



# EXTRAIT DE LA NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget 2021 a été voté le 16 mars 2021 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes – ou section de fonctionnement –, incluant notamment le versement des salaires des employés ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Le budget primitif est présenté avec une analyse comparative du Compte Administratif 2019, du Budget Primitif 2020 et du Compte Administratif 2020.

## La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

Le budget de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses : Elles sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Recettes de fonctionnement : Elles correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centre de loisirs, garderie...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

- dépenses imprévues : 42 221.69 €.
- autres charges : 389 757 € - (Dépenses 2020 sur ce chapitre : 433 657 €).

Baisse prévue du fait de la suppression de la participation au Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe suite au passage de compétences du S.R.B. à la CC4R.

Subventions aux associations communales et extérieures : 80 000 €. La proposition de soutien aux associations a été étudiée au préalable. L'aide est apportée principalement aux associations communales qui en font la demande et à un certain nombre d'associations extérieures, MFR, ski club, tennis club etc... à chaque fois en lien avec des activités concernant les jeunes de la commune et l'éducation entre autres.

- charges financières : 81 000 € (intérêts d'emprunts).
- charges exceptionnelles : 5 400 €.
- dotations aux provisions pour risques et charges : 12 000 €. Provisions sur loyer, cantines sur les impayés éventuels faits en concertation avec la trésorerie.
- opérations d'ordre : 16 040 €. Opérations transparentes budgétairement car retrouvées en recettes de la section d'investissement.
- atténuations de produits : 62 000 €. Correspond au Fonds National de Péréquation Intercommunal dont le montant est notifié par la préfecture, visiblement à la baisse depuis quelques années.
- virement entre sections 2 840 000 €.

### Les recettes

- résultat de fonctionnement reporté : 1 325 461.69 €
- produits de services : 272 000 €. La commune est en capacité d'en réunir plus mais le choix est fait de les minimiser dans plusieurs années afin de garder une marge de manœuvre.
- impôts et taxes : 2 117 918 €. Une prudence est à avoir car on peut constater une augmentation minime quant aux prévisions faites en 2020 (2 176 394.13 € perçus) même si la tendance à la baisse est peu probable.
- dotations et participations : 1 338 845 €. Les fonds frontaliers sont comptabilisés dans

ce chapitre. Son montant évolue chaque année car il dépend entre autres du taux de change et d'autres paramètres de calcul.

- autres produits de gestion : 181 000 €.
- pas de produits financiers
- produits exceptionnels : 1 246 669 € (Cession terrains du Pont de Fillings).
- reprise provisions semi-budgétaires : 12 000 € sur amortissements et provisions sur loyers impayés.
- opérations d'ordre : 70 000 € (Travaux en régie)

La section de fonctionnement 2021 s'élève à 6 563 893.69 €.

### la fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2021 :

- gel de la Taxe d'habitation (pas de vote) : 16.04 %
- Taxe foncière : 22.42 % composée du taux communal 10.39 % et du transfert de la part départementale de Taxe foncière sur les propriétés bâties (12,03 % en Haute-Savoie avec application d'un coefficient correcteur d'équilibrage par commune : 1,2594476338 pour Fillings) afin de garantir l'équilibre des ressources communales et compenser la perte de la taxe d'habitation.
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 45,74 %

Une solution d'augmentation de la ressource communale sera à étudier dans les prochaines années. Au vu des données actuelles transmises par l'Etat, des délais, d'une année compliquée et d'élections tardives, un travail de réflexion approfondi sur ce sujet n'a pu être fait cette année.

Une réflexion sera à effectuer sur la dynamique de ressources de la commune conjointement à une maîtrise et une recherche d'économies au niveau des dépenses.

### La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Il est lié aux projets de la commune à moyen et long terme.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la commune. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux sur des structures déjà existantes ou en cours de création.

- en recettes : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxes d'aménagement) et les subventions d'investissements perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

### Les dépenses

- résultat d'investissement reporté : 963 751.53 €
- dépenses imprévues : 10 083.95 €
- emprunts et cautions : 396 600 € - Remboursements de capital
- immobilisations incorporelles : 52 604.80 € (logiciels...)
- immobilisations corporelles : 2 225 846.26 €
- immobilisations en cours : 1 601 483.19 €
- participations et créances : 1 000 €
- autres immobilisations financières : 1 000 €
- opérations d'ordre : 70 000 € - Travaux en régie

Les principaux projets de l'année 2021 sont les suivants :

- achat de terrains, de locaux commerciaux
- révision simplifiée du PLU (impact Aménagement du Pont Jacob sur OAP)
- fin des travaux d'aménagements : halle, médiathèque, Pont de Fillings
- études de projets : salle de sport, carrefour de Juffly, aménagement Bonnaz, aménagements des maisons du chef-lieu et de Juffly, place de l'église
- travaux divers : vestiaires bâtiment voirie, bureau adjoints, jeux écoles et parc de la Sapinière
- achat de mobiliers pour les écoles et le périscolaire et autres matériels : abris-vélos, véhicules...
- Aménagement de la route de Mijouët, aménagement du chef-lieu côté fruitière, trottoir route des Vallées et marché à bons de commande pour les bitumes
- création cheminements doux, participation parcours pêche

### Les recettes

- dotations, fonds divers et réserves : 1 106 192.73 € (couverture du besoin de financement) et 885 000 € de FCTVA correspondant à des investissements qui ont été faits les années précédentes avec un délai d'encaissement de 2 ans
- subventions d'investissement prévues : 471 137 € (solde Pont de Fillings,

Médiathèque, Halle, sécurisation entrée de Mijouët et travaux d'imperméabilisation parking Pont de Fillinges, aménagement route de Mijouët, chemin piétons route des Vallées, abris-vélos)

- emprunts et dépôts : 4 000 € - cautions appartements communaux
- opérations d'ordre : 16 040 €

La section d'investissement 2021 s'élève à 5 322 369.73 €.

**Budget annexe des Forêts**

**Section de fonctionnement**

- dépenses : charges à caractère général : 24 401.58 € et virement entre sections : 14 000 €
- recettes : résultat de fonctionnement reporté : 5 401.58 € et subvention de la commune de 33 000 €

Un équilibre recettes/dépenses de fonctionnement à 38 401.58 €.

**Section d'investissement**

- Les dépenses prévues sont en lien avec le programme ONF: Immobilisations corporelles : 10 800 € - Immobilisations en cours : 7 790 € + solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 18 466 .94 €
- recettes prévues : Dotations, fonds & réserves : 11 111.94 € - Subvention d'investissement : 11 945 € (travaux Natura 2000) – Virement entre sections : 14 000 €

Un équilibre recettes/dépenses d'investissement à 37 056, 94 €.

**Données synthétiques du budget – Récapitulation**

Données et chiffres globaux

Selon la loi Engagement et Proximité (article 93 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019) et conformément à l'article L. 2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes, l'état annuel des indemnités des élus a été présenté à l'assemblée.

COMMUNE	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	6 563 893.69	6 563 893.69
Investissement	5 322 369.73	5 322 369.73
FORETS	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	38 401.58	38 401.58
Investissement	37 056.94	37 056.94

Niveau d'endettement de la commune

En 2021 le capital restant dû s'élève à 5 333 000 € et le taux d'endettement 2021 est d'environ 9,15 %. La capacité de désendettement - chiffre indicatif observé dans l'observation des états financiers publics - se situe à 4,22 années, c'est de dire que si la commune cessait toute dépense d'investissement, en combien de temps serait-elle capable de solder son endettement. Ce chiffre est à rapprocher du chiffre de la Capacité d'Autofinancement Financière (CAF) nette, le 4.22 signifiant 4 années et 22 trentièmes de l'année.

**Compte administratif = réalisé avec intégration des reports et résultats des années antérieures**

Fonctionnement



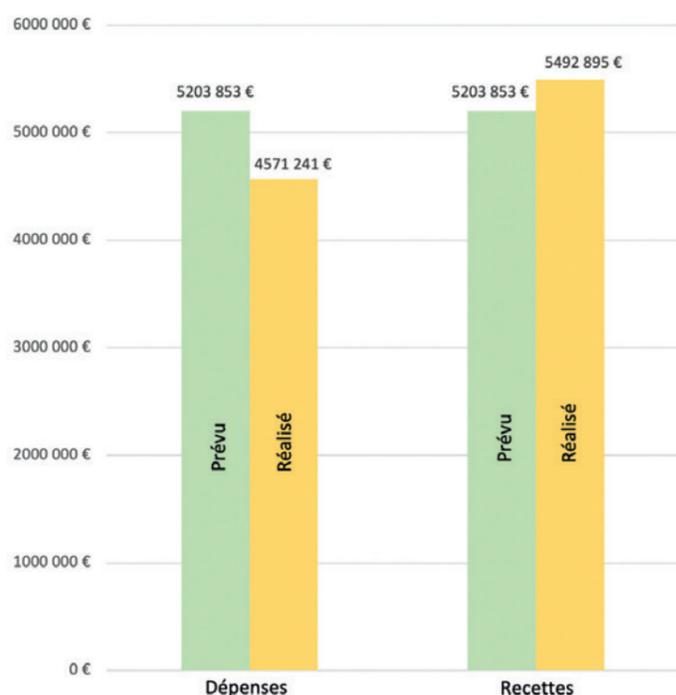
Investissement



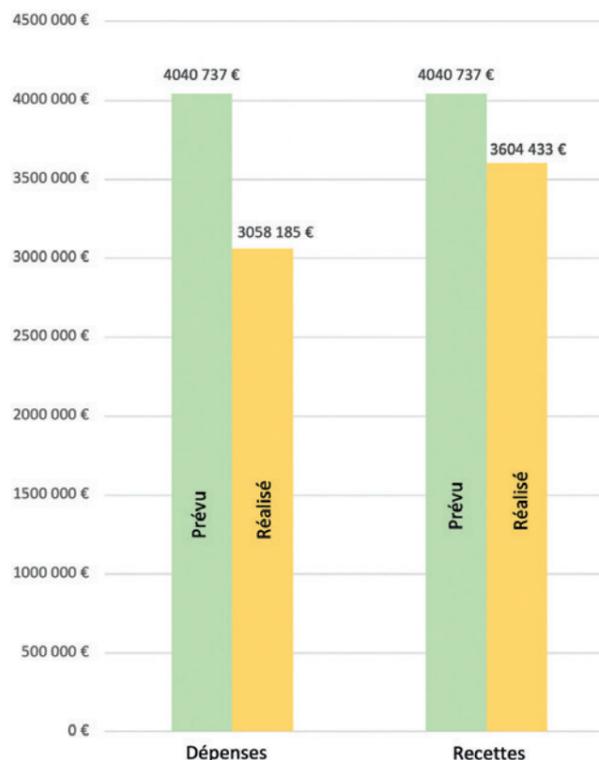
■ Dépenses ■ Recettes

**Comparaison prévu / réalisé 2020**

Fonctionnement 2020



Investissement 2020



## Installation d'un office notarial

Depuis début mars, Maîtres RAFFIN-RENAND, MORET et BARSE, notaires, ont ouvert un bureau dans la zone d'activités de Findrol, 425 route de Serry.

La réception de la clientèle se fait sur rendez-vous. 04 50 36 80 02 Fax : 04 50 36 98 85 [etude.raffinrenand-moret@notaires.fr](mailto:etude.raffinrenand-moret@notaires.fr)



## Clin d'œil au nouvel opticien

Depuis le 23 janvier 2021, Benjamin Bigot vous accueille dans un nouvel environnement au magasin : Optique Fillings.

Il a commencé sa carrière à Lyon et a rapidement créé son premier magasin en 2010 en Auvergne. Ce fut un succès et ce magasin a pris une certaine envergure. Heureux papa de deux filles, il est venu s'installer dans la région.

mais pour raison personnelle.

Passionné par le métier, il a souhaité continuer en tant qu'indépendant et a repris l'arcade du Pont de Fillings, sous la marque Vision Plus, « J'ai eu l'opportunité de réouvrir un magasin fermé depuis 2 ans, c'est un nouveau challenge pour moi, mais la région et ses habitants sont très accueillants. Mon premier souhait est de rendre service à mes clients, et leur proposer les produits qui leur correspondent afin qu'ils repartent pleinement satisfaits. Pour cela je propose une large gamme de prix, tant sur les montures que sur les verres. Je propose un grand choix de monture enfant, adulte et sport à la vue. Je pratique les examens de vue afin d'adapter les ordonnances qui ont aujourd'hui une validité de 3 à 5 ans. Je propose aussi les adaptations de lentilles de contact.»

Forts de ses 15 ans d'expérience, cette enseigne vous propose le savoir-faire d'un opticien-lunetier et un accompagnement personnalisé. N'hésitez à venir faire régler, nettoyer, ajuster vos lunettes pour faire connaissance et découvrir un nouvel espace clair et convivial, un large choix renouvelé de montures tendances, techniques et exclusives. Partenaire des plus grandes marques, Benjamin saura vous conseiller des équipements répondant à vos exigences ainsi que différentes offres adaptées à chacun, il vous donne rendez-vous du mardi au samedi.



93 Route de la Vallée Verte, 74250 Fillings

Mardi 09:00 - 12:00 14:00 - 19:00  
 Mercredi 09:00 - 12:00 14:00 - 19:00  
 Jeudi 09:00 - 12:00 14:00 - 19:00  
 Vendredi 09:00 - 12:00 14:00 - 19:00  
 Samedi 09:00 - 12:00 14:00 - 18:00



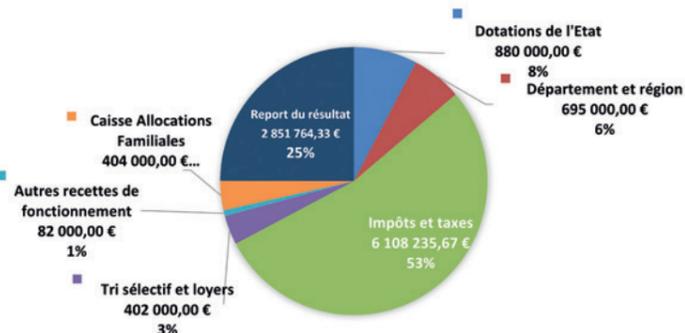
# Action des Quatre Rivières au 1er semestre 2021

## PREMIER BUDGET DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Quelques semaines après la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires, le premier budget du nouveau mandat 2020-2026 a été voté le 15 mars dernier en séance du conseil communautaire. Symbole des orientations politiques de l'intercommunalité, ce budget s'oriente vers les services à la population comme les services de petite enfance, les services liés aux ordures ménagères, la culture et l'environnement, et vers l'investissement avec une enveloppe de 4,3 millions d'euros.

Un budget principal de fonctionnement à 11,423 millions d'euros.

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL 2021



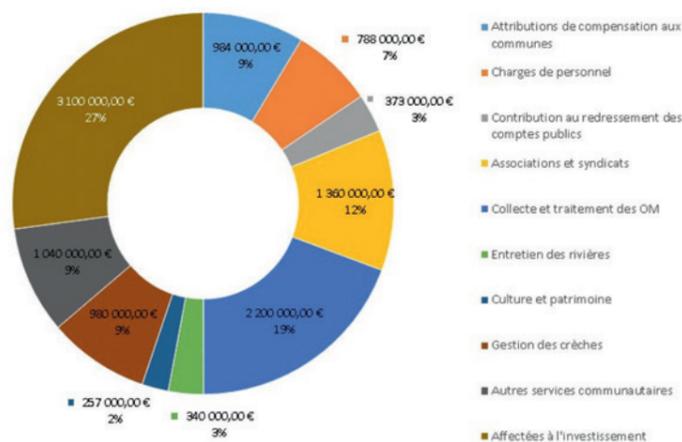
Au-delà du report de résultat antérieur de 2,9 millions d'euros, les recettes de fonctionnement proviennent principalement des taxes et impôts pour 6,1 millions d'euros, malgré la disparition de la taxe d'habitation pour 80% des ménages. L'intercommunalité peut également compter sur le soutien de l'Etat avec une dotation de 880 000 euros, celui de la caisse d'Allocations Familiales pour 404 000 euros et celui des collectivités locales comme le département et la région pour 695 000 euros. Enfin, elle perçoit des recettes issues de la vente du tri sélectif et des loyers de ses immeubles pour 402 000 euros.

Les dépenses de fonctionnement servent à faire fonctionner les services à la population comme la collecte et le traitement des ordures ménagères pour 2,2 millions d'euros, la gestion des 5 crèches pour 0,98 million d'euros, l'entretien des rivières pour 340 000 euros ou le soutien à la culture et au patrimoine (bibliothèques, école de musique, PAYSALP, programmation culturelle) pour 257 000 euros. Les dépenses votées concernent également les charges de personnel pour 788 000 euros, la contribution au redressement des comptes publics pour 378 000 euros et un reversement aux communes de 0,98 million d'euros. L'intercommunalité soutient des associations et des syndicats à hauteur de 1,36 million d'euros. Les élus ont également voté 1,04 millions d'euros affectés aux autres services communautaires comme le social, l'environnement, l'agriculture ou encore l'entretien des

bâtiments ou le remboursement des intérêts d'emprunt. Enfin, 3,1 millions d'euros sont affectés à des dépenses d'investissement dont 2,6 millions pour le budget principal.

Un budget principal d'investissement à 5,016 millions d'euros.

### Dépenses de fonctionnement du budget principal 2021



En Investissement, la CC4R consacre près de 4,5 millions au développement des équipements sur le territoire dont elle a la charge comme la réhabilitation des terrains de football ou les déchetteries intercommunales.

Les autres projets se répartissent entre la politique environnementale (préservation et valorisation de nos espaces naturels sensibles ENS, aménagement du Lac du Môle), la politique de déchets (déploiement des points de tri sélectif), la culture (équipement des bibliothèques, préservation du patrimoine culturel), la petite enfance (travaux d'aménagement dans les crèches) ou encore la politique agricole (réédition du guide des producteurs).

Une part du budget d'investissement est consacrée à des subventions d'équipements et au remboursement du capital de la dette.

Un budget annexe dédié au développement économique des Zones d'Activités.

Les élus ont voté la somme de 1,708 million d'euros au développement des Zones d'Activités Economiques ZAE intercommunales comme la fin des travaux de réalisation de la zone des Tattes sur Peillonex et Viuz-en-Sallaz ou l'extension de la zone du Taney sur la Tour. Une nouvelle zone d'activité sera créée sur Mégevette au lieu-dit La Place afin de permettre à 3 entreprises de se développer sur le territoire.

## LES ERREURS DE TRI LES PLUS FRÉQUENTES : LE PLASTIQUE, CE N'EST PAS AUTOMATIQUE !

**Trier et recycler, c'est très bien. Mais attention, car certains déchets en plastiques ne se trient pas. Cette erreur de tri entraîne des surcoûts aux citoyens. Pour résoudre ce problème, la communauté de communes travaille à une simplification du geste de tri.**

Il est couramment constaté la présence de plastiques non recyclables dans les containers situés sur le territoire. Voici une liste de plusieurs erreurs à ne pas commettre.

- Les sacs en plastiques : sacs d'emballages pour les aliments, sacs de transports ;
- Les barquettes alimentaires : barquettes de conservation de la nourriture, avec couvercle, certaines pouvant aller au micro-onde ;
- Les films plastiques : emballage des packs de bouteilles d'eau ou des rouleaux de papier-toilette ;
- Les plastiques « aluminisés » : paquets de café, gourdes de compote et autres sacs de chips ;
- Le papier alimentaire : Le papier alimentaire qui emballe la viande, la charcuterie ou les fromages achetés à la coupe ;

Dans les conditions actuelles, les déchets listés ci-dessus ne se trient pas. Les causes sont nombreuses : trop petit ou trop léger, trop fin et fragile, technologie non adaptée ou plastique mélangé avec d'autres matières.

Lorsqu'ils sont jetés dans le bac de tri, ils devront passer sur une chaîne de tri pour être retirés. Ils finiront ensuite leur vie comme « refus de tri » destiné à l'incinération, tout en ayant engendré un bilan carbone élevé avec des coûts de transport et de traitement supplémentaires.

### Extension des consignes de tri à tous les plastiques d'emballage

Pour remédier à cette problématique, les élus communautaires s'engagent dans une stratégie de simplification des consignes de tri en ouvrant le bac de collecte sélective à



tous les emballages en plastique au 01er janvier 2023.

Afin de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter), la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 a prévu la simplification et l'harmonisation des règles de tri des déchets sur tout le territoire français. Les centres de tri devront être modernisés et tous les Français pourront mettre l'ensemble des emballages plastiques au tri sélectif.

En premier lieu, l'extension va aider à lever le doute au moment de trier les emballages. Plus de questions à se poser pour trier les emballages en plastique, tels que le blister, la barquette, le film plastique, le tube de dentifrice, le pot de yaourt, etc...

En second lieu, l'extension va permettre de développer le recyclage des emballages en plastique autres que les bouteilles et flacons, en permettant aux entreprises de recyclage de disposer de matière pour expérimenter des processus et développer les technologies nécessaires à leur recyclage à grande échelle.

### Pour quel résultat ?

Dans les territoires qui ont mis en place l'extension des consignes de tri, il y a 4 kg d'emballages supplémentaires par habitant triés. A l'échelle du territoire de la Communauté de Communes, cela peut représenter jusqu'à 78,5 tonnes supplémentaires de déchets recyclables, sur un total de 174,68 tonnes de plastiques triés en 2020.

### Un petit nouveau : le masque à usage unique

Les masques usagés ne sont pas recyclables et doivent impérativement être mis dans un sac fermé puis dans votre bac gris. Il faut aussi penser à la sécurité sanitaire des personnes qui travaillent sur les chaînes de tri.



**ACTION SOCIALE - PETITE ENFANCE**

**Une Convention Territoriale Globale CTG signée avec la Caisse d'Allocation Familiale CAF, un nouveau dispositif contractuel pour soutenir les actions des collectivités territoriales.**

L'intercommunalité et la commune de Peillon ont signé une convention de partenariat avec la CAF pour 4 ans. Ce contrat permet une aide financière aux deux collectivités pour soutenir les services qu'elles proposent aux familles du territoire. Présente par le passé pour soutenir les services de la Petite Enfance et du Périscolaire, cette aide pourrait s'étendre vers l'offre globale de services de la branche famille. Pour cela, la CTG met en œuvre des axes de travail identifiés conjointement à travers un diagnostic portant sur l'ensemble des services proposés localement et la Caf.

Les 4 rivières et la commune de Peillon ont renouvelé leur partenariat avec la CAF afin de bénéficier d'un soutien financier concernant les services proposés aux familles comme les 5 crèches du territoire, le service petite enfance ou le périscolaire du syndicat de l'école de Peillon. Pour l'intercommunalité, ce soutien représente 409 452 euros versés en 2021. Grâce à cette aide, l'intercommunalité s'engage dans

les actions suivantes :

- Préserver le fonctionnement des services existants (5 crèches du territoire)
- Répondre aux familles en recherche de mode d'accueil
- Soutenir le travail des assistants maternels
- Développer des modes d'accueil en cohérence avec les besoins du territoire.
- Encourager la formation pour que les structures d'accueil trouvent du personnel et que les Assistants maternels valorisent leur métier

Ce nouveau dispositif doit également intégrer l'offre globale de service aidée par la Caf dans sa branche famille. Pour cibler les services essentiels à nos citoyens, la Communauté de communes et ses collectivités vont mener un diagnostic de territoire. Il s'agit de définir les axes prioritaires sur lesquels les collectivités vont s'engager dans le futur afin de répondre au mieux aux besoins de nos familles comme la conciliation des vies familiales et professionnelles, l'accueil de nos enfants et de nos jeunes, l'insertion sociale et professionnelle ou l'amélioration du cadre de vie et des conditions de logement.

**PETITE ENFANCE**

**La semaine de la Petite Enfance en mars 2021 dynamique malgré les conditions sanitaires contraignantes**

En cette période de confinement ou semi-confinement la communauté de communes a souhaité proposer un élan de festivité à distance et pourtant solidaire, sous le thème de « drôles d'histoires » ! 13 acteurs collectifs ou individuels du territoire ont répondu à l'appel d'une des actions de cette semaine, « la grande lessive ».



La Petite enfance, mais pas que... des périscolaires également ont souhaité participer ! 5 crèches du territoire

Bibliothèque et école maternelle de Fillings ; Assistantes Maternelles de la Tour et de Saint Jeoire ; Périscolaires de Peillon et de Saint Jeoire ; Association « A Petits Pas » ; Musique en 4 Rivières

Théâtre, dessins, marionnettes, chants, contes, promenades, musique, expositions et mille choses incroyables se sont étendues un instant ! Un magnifique résultat en photo et en musique grâce aux enfants, de drôles d'histoires en jardins suspendus vous attend le site [www.cc4r.fr](http://www.cc4r.fr) - volet enfance. Vivement l'année prochaine pour d'autres aventures !!

Découvrez enfin la nouvelle brochure « Petite Enfance en 4 Rivières », dans les mairies et sur le site [www.cc4r.fr](http://www.cc4r.fr) onglet enfance.

Pour toutes informations concernant les Assistant(e)s Maternel(le)s ou la recherche de mode d'accueil sur le territoire, vous pouvez contacter le service Petite Enfance, situé dans les locaux de la Communauté de communes à Fillings au 28, chemin de la Ferme Salliet

Contact: Mijo ROTURIER  
Tel: 07 72 07 64 68 - Tel: 04 50 31 68 10  
Email: [petite-enfance@cc4r.fr](mailto:petite-enfance@cc4r.fr)



CULTURE

**Pleine Lune -Plein jour- Festival des arts vivants - Eté 2021**

Depuis 4 ans la Communauté de communes des 4 Rivières organise un festival d'été « Pleine lune » avec des rencontres d'art et de culture, en musique, théâtre et conte où le public « La tête dans les étoiles » partage des soirées d'été dans des lieux d'exception.

Cette année encore des artistes talentueux seront accueillis sur le territoire :

- Un spectacle de théâtre avec le comédien Pierre Desvigne qui « donnera vie » aux ruines du château de Faucigny, le 25 juin,
- Une soirée au bord du lac avec un jeune slameur, rappeur Lombre, pour mettre en avant la lumière du noir suivi d'un spectacle magique de formes poétiques qui évoluent de la Cie des Quidams le 24 juillet,
- Une soirée spectacle clownesque avec un comédien qui tente de réaliser des portraits du public avec la Cie Lucamoros au cœur du village de Mégevette le 22 août,
- Une soirée exceptionnelle de musique baroque et contemporaine avec le célèbre joueur de serpent Michel Godard accompagné par Ihab Radwan, compositeur et joueur de Oud égyptien dans les jardins du prieuré de Peillonex le 21 septembre.

Pour retrouver enfin le monde des artistes et tisser des liens avec les habitants, les élus ont décidé d'enrichir cette offre en créant le festival « plein jour » : Des rencontres d'arts vivants, décalées dans des lieux insolites tel est le nouveau projet « Plein jour » qui viendra renforcer le festival pleine lune.

De nouveaux rendez-vous de juin à septembre :

- La rencontre avec Maram Al-Masri, poète franco-syrienne sur le marché de Fillinges le 12 juin,
- Un concert de chanson pour enfants avec le célèbre Steeve Waring qui fête ses 50 ans de scène sous la grenette de Ville-en-Sallaz le 28 juillet,
- Un spectacle de philo ambulante sur la caverne de Platon avec le philosophe bonimenteur Alain Guyard à la grotte « La grande gueule » du mont Vouan le 4 septembre,
- Une conférence tourneboulée sur le conte à la ferme Coloquinte de Marcellaz et une balade contée sur le Môle avec la conteuse Gigi Bigot les 24 et 25 septembre.



Autant de curiosités artistiques pour tous les goûts et tous les âges en plein air dans des lieux insolites pour revisiter votre territoire comme vous ne l'avez jamais vu et se retrouver enfin en toute convivialité dans le respect des consignes du moment.

Pour ne pas oublier celles et ceux qui ne peuvent se déplacer, un comédien se rendra aussi dans le jardin de l'hôpital Dufresne-Sommelier de la Tour pour un spectacle privé à l'attention des personnes hospitalisées.

Sur le territoire des 4 rivières, la culture ne meurt pas, elle se réinventera, cet été pour retrouver un art de vivre qui nous a tant manqué, de partager des mots, des émotions, la magie de lieux et des trouvailles artistiques.

Laissons-nous surprendre par ces moments de grâce, ces parenthèses poétiques dans un esprit de fête. Ensemble, pour ré enchanter notre monde !

**« Nuit de la lecture » du samedi 3 juillet organisée par le réseau IDELIRE**

Les bibliothèques du réseau idéalire ont su s'adapter au contexte épidémique en proposant des services « de prêt à emporter », des ateliers en ligne et ensuite en accueillant le public dans le plus grand respect des consignes du moment.

La traditionnelle « Nuit de la lecture 2021 » qui rassemble les équipes des 10 bibliothèques du territoire a été reportée au 3 juillet dans la salle des fêtes de Faucigny (dans la salle et en plein air) et proposera de fêter le livre et la lecture sur le thème du « Noir et Blanc ».

Un programme original proposé aux habitants qui démarrera le vendredi soir par une rencontre sur le livre et les tout-petits avec Yvonne Chenouf, spécialiste de la littérature jeunesse. Tout au long de la journée du samedi seront proposés des rencontres avec les auteurs, des lectures, des spectacles, des contes et concerts dessinés pour tous les âges.

Ce sera l'occasion de découvrir des livres et des auteurs en dédicace et des sélections de livres d'artistes contemporains qui se sont essayés au noir et blanc (BD, albums, romans, documentaires) sur le stand de la librairie Colibri.



Quelques temps forts de la journée :

- Un concert dessiné avec Tom Tirabosco auteur genevois de BD et Michel Tirabosco musicien flûte de pan pour un dialogue inédit entre 2 artistes qui croisent leurs arts respectifs et nous invitent à une expérience sensorielle d'exception.
- Le spectacle « chat blanc / chat noir » de la Cie La baraque à plume : une adaptation de l'album de Claire Garralon Ed. Mémo pour les tout-petits dès 6 mois.
- La projection du livre/partition « Play it by ear » présenté par son auteur Benoit Jacques, avec une lecture musicale loufoque des élèves de l'école de musique intercommunale.
- La poète Caroline Boidé et l'illustratrice Christine Destours croiseront leurs regards pour témoigner de leur résidence et des rencontres par des ateliers animés sur le territoire. Venez les écouter nous raconter cette aventure poétique et humaine.
- L'atelier participatif de typographie avec l'auteur, illustrateur Benoit Jacques.
- Un planétarium géant à visiter pour découvrir une nuit en plein jour et son ciel étoilé !
- Des ateliers animés par les acteurs associatifs locaux (création de flipbook avec Paysalp, Lectures transat avec Lire et Faire lire, la buvette petite restauration de l'office du tourisme ...), la librairie Colibri et la ludothèque Monts et Merveilles.
- En soirée : spectacle « Tutti Santi » Contes d'ombres et de lumières pour les adultes avec le conteur Luigi Rignanese de la Cie D'A... !
- Et pour terminer la soirée, Caroline Boidé nous offrira la lecture sous les étoiles de son dernier recueil de poèmes « Une femme en crue » sur le thème du désir.

Retrouvez toutes les infos et les conditions de participation sur le site du réseau Idélire :

<https://bibliotheque.cc4r.fr/>

# FOIRE AUX BESTIAUX et aux animaux

FOIRE DE LA SAINT-LAURENT 2021



Dès 7h30 marché aux bestiaux  
10h Messe plein air  
Remise des prix 11h  
Artisanat & produits du terroir  
A midi repas savoyard  
Les Tradi'sons  
Fête foraine  
Le bal des bulles  
Les Jeunes Agriculteurs Vallée Verte & Giffre  
Théâtre de rue - Les baladins du rire  
Macabane en bois  
Chien de troupeau  
Jeu de quilles  
En soirée repas musical avec  
L'orchestre Marino Valentino

**SAMEDI 7 AOÛT**  
**FILLINGES**

